

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

OCTOBRE 2022



mathéa

Festival de Théâtre Amateur

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Page 4



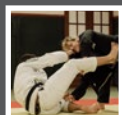
AGRICULTURE

Page 5



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 6-7



SPORT

Pages 8-9



SOCIAL

Pages 10-11



TRAVAUX

Pages 12-13



PRÉVENTION DES RISQUES

Pages 14-15



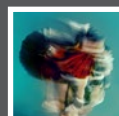
SORTIR

Pages 16-19



TPM PLU

Pages 20-22



TPM VOUS INFORME

Page 23



INFOS DU JIS

Page 25



RETOUR EN IMAGES

Pages 26-27



AGENDA DU MOIS

Pages 28-29



LA CRAU AUTREFOIS

Page 31



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Octobre 2022

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Dans mon édito du mois dernier, je vous avais expliqué que le conflit en Ukraine avait eu pour conséquence une augmentation significative des tarifs d'achats de carburant, d'approvisionnement en gaz et en électricité, pour les particuliers comme pour les collectivités territoriales.

Pour rappel, la commune doit notamment pouvoir chauffer et éclairer les écoles ou les installations sportives, préparer les repas de cantine, entretenir son patrimoine, ou encore permettre à la Police Municipale de continuer de circuler jour et nuit, et sept jours sur sept.

Même si cette flambée avait été anticipée au premier trimestre de l'année en cours, en optimisant le fonctionnement des services communaux et en établissant un budget prévisionnel majoré, comme nous le pressentions, ces mesures seront malheureusement insuffisantes pour couvrir les coûts réels.

En effet, désormais, des projections plus fines font tout bonnement apparaître des chiffres vertigineux pour le bilan financier de l'exercice 2022 ! Par rapport à 2021 : + 258% pour l'électricité, + 393% pour le gaz, et + 137% pour le carburant. Vous l'aurez compris, nous nous devons d'aller plus loin pour tenter de réduire la facture énergétique de notre ville. En ce

sens, nous allons tester une nouvelle mesure, effective à compter du lundi 17 octobre : l'extinction de l'éclairage public, conformément au zonage dont vous prendrez connaissance en pages intérieures.

Ce choix pourrait bouleverser nos habitudes et bousculer nos comportements. Et comme souvent lors de prises de décisions de cette nature, il y aura les pour et les contre. Des ajustements au cours de cette phase test seront vraisemblablement nécessaires, et les Crauroises et les Craurois devront user de leur capacité d'adaptation et faire preuve de compréhension.

Les conséquences actuelles de nos modes de consommation d'énergie ne se limitent pas seulement à l'état de notre porte-monnaie. L'impact environnemental est devenu indéniable, et la météo de ces derniers mois nous a rappelé qu'en matière de sobriété énergétique, les politiques publiques devaient aller plus vite et plus loin. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

HOMMAGES

Deux personnalités crauroises nous ont quittés récemment. Nous tenions à leur rendre hommage et à saluer leur engagement au service de la collectivité.

Colette MENTEUR

Bien connue des Craurois pour avoir été correspondante locale de Var Matin pendant 25 ans, Colette MENTEUR est décédée en août dernier à l'âge de 67 ans. De 1991 à 2016, elle a en effet relayé consciencieusement et avec une grande implication tous les événements de la vie locale, afin d'informer au mieux ses concitoyens. Ces fonctions de correspondante lui permettaient aussi de mettre à profit sa passion toute particulière pour la photographie et l'écriture.

Colette MENTEUR était par ailleurs très investie dans la vie associative. Bénévole au sein des associations de parents d'élèves, elle était également membre assidue de plusieurs sections du Cercle Culturel Social Craurois (guitare, chorale et espagnol), et tous ceux qui l'ont côtoyée ont unanimement apprécié sa grande capacité de travail, mais aussi l'exigence et la ténacité qui la caractérisaient si bien.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à Jacques, son époux, à ses filles, Céline, Lucie et Sophie, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.



Danièle BEURTON

Danièle BEURTON est arrivée à La Crau en 2004. Elle a très rapidement intégré l'équipe de bénévoles du JIS, d'abord au poste de la Communication, puis à celui de Trésorière. Elle a ensuite succédé à Christian SIMON à la présidence de l'association en novembre 2007.

Forte d'une expérience de 44 années en tant que cadre administratif dans la sidérurgie, Danièle a pu mettre toutes ses compétences de gestion et de management au service du JIS, dont elle a assuré la présidence pendant 11 ans. Il est vrai qu'elle n'a pas ménagé ses efforts pour développer de nombreuses activités en faveur de la jeunesse crauroise. Elle avait quitté ses fonctions en mars 2018, mais suivait toujours de près l'évolution du JIS. Elle échangeait ainsi régulièrement avec Florence LEBLOND, actuelle Présidente de la structure.

Cette forte personnalité a indéniablement marqué de son empreinte la vie associative crauroise, non seulement par son franc-parler, mais aussi et surtout par son grand dévouement et ses compétences reconnues par tous.

Toutes nos pensées vont vers Yves, son fils, de même que vers ses petites-filles et tous ses proches.

SÉCHERESSE ÉTÉ 2022

La Ville de La Crau envisage de faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la « sécheresse et réhydratation des sols », auprès des services de l'Etat, pour la période de l'été 2022.

Afin d'étayer le dossier en cours de constitution, les administrés ayant constaté des désordres extérieurs, fissures, affaissements, etc. sur leur maison, garage, clôture, annexes ou piscine sont invités à adresser un courrier en Mairie, en détaillant la liste des dommages et en joignant si possible des photos. Il conviendra également de préciser les coordonnées de contact (numéro de téléphone et mail).

Il est rappelé que la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans ce cas précis de sécheresse est longue (elle peut parfois durer jusqu'à un an), et n'est pas systématiquement favorable. Il est donc recommandé en parallèle de saisir également sa compagnie d'assurances.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter le Service Citoyenneté en charge de ce dossier au 04.94.01.56.80 ou 04.94.01.56.92.




Première esquisse provisoire de l'étude de la ZAP à La Crau

(carte présentée à titre indicatif)

LÉGENDE

Proposition périmètre ZAP

 Proposition périmètre ZAP

AOP Côtes de Provence

 AOP Côtes de Provence

Zone

 A

 N



Jean-Pierre EMERIC

Adjoint au Maire délégué à l'Agriculture et Conseiller Métropolitain

AGRICULTURE

PROJET DE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP)

Les zones agricoles protégées (ZAP) sont « des zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique [...] » (article L.112-2 du code rural et de la pêche maritime).

Elles ont été instituées par la loi d'orientation agricole de 1999 et modifiées par la loi d'orientation agricole de 2006.

Le classement d'une zone agricole en ZAP permet de protéger les terres cultivées de l'urbanisation et de favoriser le développement d'une agriculture diversifiée.

La zone agricole protégée (ZAP) permet la création d'une servitude d'utilité publique appliquée à un périmètre donné, laquelle est annexée au document d'urbanisme. La ZAP met en œuvre une protection renforcée des terres agricoles face à l'instabilité des documents d'urbanisme. **Cette protection pérennise dans le temps la destination agricole des parcelles situées à l'intérieur de son périmètre, pérennité indispensable au maintien des exploitations agricoles.**

Le règlement d'une ZAP est celui de la zone agricole du document d'urbanisme.

Après la réalisation d'un diagnostic, d'une étude d'opportunité et le choix d'un périmètre de zone agricole protégée, les étapes de mise en place d'une ZAP seront les suivantes :

❶ *Envoi du projet de zone agricole protégée (ZAP) au préfet, après délibération du conseil municipal donnant son accord.*

❷ *Consultation et avis (sous deux mois) des organismes agricoles : INAO¹; Syndicat(s) de gestion de(s) l'AOC², CDOA³, Chambre d'Agriculture du Var. Au-delà des deux mois, l'avis desdits organismes est réputé favorable.*

❸ *Enquête publique (organisation et tenue de l'enquête, rapport et conclusions du commissaire enquêteur).*

❹ *Délibération du conseil municipal pour accord après enquête.*

❺ *Arrêté préfectoral de classement de ZAP (article R112-1-8 du code rural et de la pêche maritime).*

❻ *Publicité, l'arrêté préfectoral sera :*
- *affiché pendant un mois à la mairie ;*
- *publié au recueil des actes administratifs de la préfecture par la DDTM ;*
- *mention en est faite dans deux journaux.*

❼ *Annexion de la carte de ZAP au PLU, en tant que servitude d'utilité publique.*

La date d'effet de la ZAP dépendra de l'exécution de toutes les formalités de publicité.

Le choix communal de mettre en œuvre une protection renforcée des terres agricoles dessine par ailleurs la ville de demain, en figeant l'enveloppe urbaine et à urbaniser pour les années à venir. Cette protection permet d'éviter une évolution urbaine subie qui modifierait le cadre de vie du territoire.

¹ Institut National de l'Origine et de la qualité.

² Appellation d'Origine Contrôlée.

³ Commission Départementale d'Orientation Agricole.



Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés

Tel : 06.09.95.50.20

Mail : idealhomepaca@free.fr

IDEAL HOME

Stéphanie a créé cette nouvelle entreprise crauroise en juin dernier. Elle peut effectuer toute tâche en matière immobilière (sauf les transactions), mais s'est principalement spécialisée en tant qu'agent d'état des lieux. Les agences immobilières de même que les particuliers peuvent ainsi faire appel à ses services pour intervenir en finalité de la chaîne locative et procéder aux états des lieux d'« Entrées » ou de « Sorties », avec remise ou récupération des clés auprès du locataire. Elle peut également assurer des missions de gestion locative, notamment dans le cadre de locations saisonnières via un service de conciergerie : accueil des locataires, remise des clés, états des lieux et inventaire à l'arrivée et au départ, prise en charge du ménage, etc. Il est enfin à noter que Stéphanie intervient sur l'ensemble du département du Var, du lundi au samedi.



BOUCHERIE LES 2 FRÈRES



Changement de propriétaires et d'enseigne pour cette boucherie du centre-ville de La Crau ! Ludo et son frère vous accueillent en effet dans ce commerce entièrement rénové, depuis le 9 juillet dernier. Fort d'une expérience de 25 ans, dont 18 ans en tant que chef-boucher dans la grande distribution et d'un titre de Meilleur Apprenti Régional, Ludo souhaite revenir aux fondamentaux de son métier en proposant, au sein d'un véritable commerce de proximité, des produits de qualité supérieure, sélectionnés auprès des meilleurs producteurs. Son frère, lui-même ancien commerçant, l'a rejoint dans cette aventure, dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Concrètement, l'établissement vous propose :

- ✓ Un rayon de boucherie fine, avec des viandes certifiées Label Rouge Limousin Prestige (bœuf, porc, veau, agneau), des volailles également Label Rouge, du Porc Noir de Bigorre, de la viande maturée ainsi

que du wagyu (viande de bœuf d'exception japonaise) ;

- ✓ Un rayon de charcuterie haut de gamme avec des produits italiens, français et corses, et des charcuteries faites maison sans conservateurs (caillettes, andouillettes, fricandeaux...);

- ✓ Un rayon fromages ;

- ✓ Un rayon traiteur proposant des plats traditionnels préparés à l'ancienne tels que cannellonis, lasagnes, parmentier, pot au feu, blanquette, daube provençale, polpettes, etc., ainsi que jambon braisé, salades de saison et service snacking ;

- ✓ Un rayon épicerie fine avec notamment vins locaux et tapenades.

Ludo et son frère sont enfin à votre disposition pour toutes vos commandes de plateaux de dégustation (viande, barbecue, plancha, pierrades, charcuteries, fromages...), et autres préparations (buffets, cocktails dinatoires, plats cuisinés...).

Ouvert les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h30, et le mercredi et le dimanche (jours de marché) de 7h à 13h.

35 Avenue Lieutenant Jean Toucas - Tel : 04.89.66.21.35

Mail : info@boucherie-la-crau.fr - Site internet : www.boucherie-la-crau.fr

Facebook et Instagram : [@boucherieles2freresalacrau](https://www.facebook.com/boucherieles2freresalacrau)

MULTISERVICES



Yves FRANCESCHI a exercé de multiples métiers dans de nombreux domaines d'activités. Fort de son expérience très diversifiée, il a créé sa propre entreprise de multiservices, en mars 2022. Yves est ainsi à votre disposition non seulement pour réaliser tous vos petits travaux de rénovation, de réparation, de bricolage ou de jardinage, mais aussi pour toute prestation de service à la personne. Vous souhaitez changer une prise, changer une ampoule, revisser un interrupteur, changer un mitigeur de douche ? Vous recherchez une personne pour arroser votre jardin ou nourrir vos animaux pendant vos vacances ? Yves peut certainement répondre à votre besoin, sachant qu'il peut se déplacer principalement sur le département du Var et qu'il peut également intervenir en cas d'urgence pour des dépannages de serrurerie, de petite plomberie, de panne électrique, etc. Il peut enfin intervenir en sous-traitance pour les entreprises, pour tous travaux de petite maçonnerie, de peinture, etc.

Tel : 06.23.50.28.03
Mail : yvesfran83@gmail.com

DEVELOPPEMENT ECO

SUN PIZZA



Il y a du changement chez Sun Pizza ! Sur l'emplacement situé au niveau du célèbre rond-point de la « Boule Fleurie » à La Moutonne, la caravane qui faisait office de camion pizza a laissé place, depuis cet été, à un food-truck entièrement personnalisé par le grapheur Daddy TWOER. Aurélie est toujours derrière les fourneaux et, grâce à ce nouvel outil de travail réaménagé sur mesure, elle vous propose désormais à la fois une carte et des horaires d'accueil élargis. Au menu : pizzas bien évidemment, mais aussi snacking, kebabs à la broche, paninis, sandwichs américains, sandwichs froids, poulet rôti/frites, maxi tenders/frites, glaces, desserts, etc. Pour rappel, Aurélie n'utilise que des produits frais, et boissons, cafés et barres chocolatées complètent l'offre de vente. Enfin, une terrasse est à votre disposition, si vous souhaitez consommer sur place.

Vente à emporter ou à consommer sur place, de 11h30 à 13h45 et de 17h30 à 21h minimum du mardi au vendredi, et de 17h30 à 21h minimum le samedi et le dimanche (ouverture également le lundi en saison estivale)
Rond-Point du Parc de La Moutonne
Tel : 06.84.07.77.63
Facebook : Sun Pizza

PARENTHÈSE ZENRGIE

Christine est créatrice de bijoux en synergie avec les minéraux. Vous pouvez désormais retrouver toutes ses créations au sein du commerce « Phinouch Ongles », situé en centre-ville de La Crau. Précisons que Christine est spécialisée en lithothérapie. Elle vous propose ainsi des bijoux sur mesure par rapport à vos envies, vos maux et vos besoins, en fonction des vertus de chaque pierre : boucles d'oreilles, pendentifs, bijoux de sac, de portable, etc., mais aussi bracelets « chemin de vie » sur commande.

Ouvert le mardi de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h, le mercredi de 8h à 12h30 et 16h à 19h, le jeudi de 9h à 12h30 et de 16h à 19h, le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h30

39 Avenue Lieutenant Jean Toucas

Tel : 06.46.46.27.33

Mail : parenthesezenrgie@gmail.com

Site internet : www.parenthese-zenrgie.fr

Facebook : @chrisbijouxbyparenthesezenrgie

Instagram : parenthèse Zenrgie





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

Jean-Louis BARLET, président de l'ABM entouré
de Christian SIMON et de Marc BENINTENDI,
président du Comité du Var



L'AMICALE BOULISTE MOUTONNAISE A FÊTÉ SES 40 ANS !

C'est en 1982 que Jean-Marcel dit « Jean » BRUNO, entouré d'une bande de copains, a fait renaître l'association bouliste de La Moutonne, après une très longue période de sommeil. Grâce à son investissement et à son énergie communicative, l'Amicale Bouliste Moutonnaise (ABM) prend vite de l'ampleur : les concours du dimanche et les excellents résultats aux différents concours fédéraux de pétanque attirent en effet de nombreux licenciés.

Il est vrai que Jean BRUNO a particulièrement marqué le club de son empreinte. Il en a effet assuré la présidence pendant 23 ans et, avec l'aide de Gérard SIMON, ancien Maire de La Crau, et de quelques bénévoles, est à l'origine de la construction du local actuel de l'ABM, sur le site du boulodrome qui porte aujourd'hui naturellement son nom.

En 2005, Eric BOEHM reprend la présidence de l'ABM pendant 4 ans. Alain BUSNONE lui succède dans un esprit de continuité, avec la sagesse mais aussi l'inflexibilité qui le caractérisent. Il disparaît malheureusement en 2013, peu de temps après avoir célébré les 30 ans du club. Jean-Louis BARLET a pris sa suite et est toujours aujourd'hui le Président de l'ABM. Avec son équipe de bénévoles, ils ont organisé fin août un repas festif marquant le 40ème anniversaire de l'association bouliste, en présence de Christian SIMON, Maire de La Crau, de Gérard SIMON, de plusieurs élus et des représentants du Comité du Var. Une belle occasion de se souvenir des personnalités qui ont marqué le club moutonnais, d'évoquer le chemin parcouru et surtout de souhaiter encore de nombreuses et belles parties de pétanque sous l'ombre idéale et tant appréciée par les joueurs, des platanes du boulodrome Jean-Marcel BRUNO !...



CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

Equipe Masculine Régionale 1

Dimanche 23 octobre

USCC – Le Pontet
au Complexe Sportif de l'Estagnol à 15h

Dimanche 13 novembre

USCC – Six-Fours
au Complexe Sportif de l'Estagnol à 15h



US CRAUROISE HANDBALL

Equipe Féminine Nationale 3

Samedi 8 octobre

US Crauroise HB – AS BTP Nice Handball
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h

Equipe Masculine Nationale 1

Samedi 22 octobre

US Crauroise HB – Draguignan Var Handball
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU



Equipe Masculine Nationale

Samedi 8 octobre

RCHCC – Stado Tarbes Pyrénées Rugby
au Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

Samedi 22 octobre

RCHCC – Stade Olympique Chambérien Rugby Savoie Mont Blanc
au Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

Samedi 5 novembre

RCHCC – Blagnac Sporting Club Rugby
au Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

NOUVEAUTÉ : Pratiquez le Jiu-Jitsu Brésilien avec AGUIA JJB

AGUIA JJB est une nouvelle association crauroise proposant des cours de Jiu-Jitsu Brésilien (JJB).

A la fois art martial, sport de combat et système d'auto-défense, le JJB est un dérivé de techniques de judo et de jiu-jitsu traditionnel importées du Japon au Brésil. Ce sport à part entière se pratique dans un dojo et est essentiellement basé sur des techniques de contrôle et soumissions au sol, telles que clés articulaires, étranglements, compressions musculaires. Le principe du JJB est en effet de démontrer qu'une personne peut se défendre face à n'importe quel opposant, même s'il est plus lourd ou a priori plus fort, en utilisant des techniques appropriées pour le neutraliser et l'obliger à abandonner le combat, sans avoir à adresser le moindre coup.

AGUIA JJB est affiliée à la Confédération Française de Jiu-Jitsu Brésilien (CFJJB), elle-même sous la tutelle de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA), ce qui lui permet de participer et d'organiser des compétitions. Depuis le mois de septembre, elle propose des cours au Dojo du Complexe Sportif de l'Estagnol, le samedi de 14h à 16h. Ces cours sont accessibles à tous : hommes, femmes, ados à partir de 14 ans, débutants, pratiquants loisir ou compétiteurs confirmés, répartis en groupes. Ils sont encadrés par deux professeurs, dont un dédié aux débutants.

Pour + d'infos :

Billal KERDOUSSI, professeur ceinture noire de JJB peut vous apporter tout renseignement au 06.60.63.04.03.

Vous pouvez également contacter le club :

✓ par mail : aguiajbb@outlook.fr

✓ via ses réseaux sociaux Facebook et Instagram – Aguia JJB

« D-PASS TON HANDICAP ! » Parce que sport et handicap, c'est possible

La pratique d'une activité sportive régulière étant essentielle pour la santé et le bien-être, la CAF du Var s'associe à la Maison Sport Santé 83, portée par le Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS) 83, pour lancer le dispositif «D-PASS ton handicap !», afin de favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap dans le département.

«D-PASS ton handicap !» est un accompagnement individualisé pour chaque personne souhaitant débuter ou reprendre une activité physique ou sportive, quel que soit son handicap.

Cela se traduit par :

- ✓ un guichet unique d'informations et de conseils pour les personnes en situation de handicap ;
- ✓ un programme gratuit de reprise composé d'un bilan de forme et motivationnel et de cinq séances de remise en forme avant l'inscription dans une association sportive ;
- ✓ une orientation vers des activités et associations accessibles selon les handicaps, en prenant en compte les envies des bénéficiaires ;
- ✓ une aide financière de 200€, pour les frais d'adhésion et/ou la licence à une activité sportive.

Ce dispositif est destiné aux personnes bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés (les bénéficiaires doivent avoir un QF supérieur à 1000 € et ne pas avoir été inscrits dans une association sportive les deux dernières années).



Les personnes éligibles doivent prendre contact directement avec la Maison Sport Santé 83 :

- par téléphone au 04.94.46.01.92

- par mail à contact@maisonsportsante83.fr

Un référent sport-santé vous présentera ensuite dans le détail le processus d'accompagnement, et/ou vous apportera les informations nécessaires pour bénéficier de l'aide financière (versée non pas aux bénéficiaires mais directement aux associations sportives).

La Maison Sport Santé 83, le CDOS 83, le CPSF (comité paralympique et sportif français), le comité départemental de Sport Adapté et le comité régional Handisport travaillent conjointement pour développer une offre de pratique sportive accessible à toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap, leur localisation géographique, leur niveau ou encore leur souhait de pratiques. Ils œuvrent également en parallèle sur la formation des éducateurs sportifs bénévoles et professionnels du sport pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap au sein de leurs structures.

Infos : Maison Sport Santé 83, 04.94.46.01.92
ou contact@maisonsportsante83.fr

STAGE DE HAND

L'USC Handball organise un stage durant les vacances de la Toussaint. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, des catégories U9, U11 et U13, licenciés ou non-licenciés.

- ✓ **Dates :** du lundi 24 au mercredi 26 octobre 2022
- ✓ **Horaires :** de 9h à 17h
- ✓ **Lieu :** Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Tarif :** 65 € (1 tee-shirt et goûter offert)

Inscriptions : Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uschandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club située au Gymnase de l'Estagnol. Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.





Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale



ZOOM SUR...

LA MISSION C.O.R.A.I.L

La Mission Locale Centre d'ORIENTATION, d'Accueil et d'Insertion Local (C.O.R.A.I.L.) est une association intercommunale créée en juin 1995 par les élus des communes de Bormes-les-Mimosas, Carqueiranne, Collobrières, Hyères-les-Palmiers, La Crau, La Londe-les-Maures et Le Lavandou.

La structure est aujourd'hui présidée par Gérard AUBERT, Adjoint au Maire de La Londe-les-Maures, et composée d'une équipe de 24 professionnels au service des jeunes de 16 à 25 ans et des entreprises du territoire.

Les conseillers de la Mission Locale assurent une véritable mission de service public en accompagnant les jeunes principalement sortis du système scolaire ou universitaire. Ils peuvent ainsi leur apporter aide et conseil en matière d'orientation, de formation, d'emploi, de mobilité (sur le plan national et international), de santé, d'accès aux droits, au logement, à la culture et aux loisirs. Ces conseillers sont également à la disposition des entreprises, artisans et commerçants afin de les conseiller et de les accompagner, dans le cadre de recrutements.

L'ACTIVITÉ DE LA MISSION LOCALE À LA CRAU

La Mission Locale C.O.R.A.I.L. assure une permanence à l'Espace Pluriel, dans les locaux du JIS tous les mardis et tous les jeudis matin. Il est nécessaire de prendre au préalable rendez-vous au 04.94.12.60.40.

En 2021, la structure a pu apporter son soutien à de nombreux jeunes craurois :

- ✓ 140 ont été reçus en premier accueil,
- ✓ 453 jeunes craurois ont bénéficié d'un accompagnement par un conseiller, pour un taux d'accès à l'emploi de 85 % ce qui est particulièrement satisfaisant si l'on considère que ce taux est en moyenne de 40,6 % au niveau régional,
- ✓ 229 jeunes ont signé un ou plusieurs contrats de travail.

LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

En partenariat avec la Ville de La Crau, la Mission Locale organise « **Le RDV de l'Emploi** », le **jeudi 20 octobre** de 13h à 17h à l'Espace Jean Natte.

Vous avez entre 16 et 30 ans ? Venez rencontrer des entreprises et Centre de Formation d'Apprentis (CFA) qui recrutent en CDI, CDD et contrat d'apprentissage... Vous pourrez également participer à un « Escape Game Recrutement », une expérience originale qui vous permettra de tester de manière ludique vos aptitudes à l'emploi. N'oubliez pas de prendre vos CV !

À SAVOIR

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : un nouveau dispositif d'Etat en faveur de l'accès à l'emploi

Depuis le 1^{er} mars 2022, le CEJ s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune 1 solution », une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes qui a permis à près de 4 millions d'entre eux de trouver un emploi, une formation ou un parcours d'insertion.

Le CEJ, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un parcours entièrement personnalisé d'une durée de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi. En signant un CEJ, les jeunes gens bénéficient :

- ✓ d'un accompagnement par un conseiller dédié qui les suit tout au long de leur parcours, jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi ;
- ✓ d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- ✓ d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois sous conditions.

Le CEJ, c'est pour qui ?

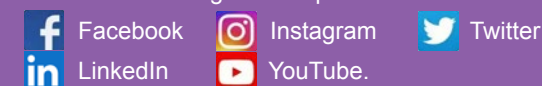
Ce contrat s'adresse à des jeunes :

- ✓ Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap),
- ✓ Sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation,
- ✓ Sans projet professionnel défini,
- ✓ Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières,
- ✓ Prêts à s'engager à suivre le programme.



Pour contacter la Mission Locale C.O.R.A.I.L. et pour plus d'infos :

- ✓ Tél : 04.94.12.60.40
 - ✓ Mail : contact@missionlocalecorail.com
 - ✓ Site internet : <https://www.missionlocalecorail.fr>
- La structure est également présente sur





COLIS DE NOËL

Début des inscriptions

Les Seniors âgés de 70 ans et plus dans l'année civile pourront bénéficier d'un colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale. **Les inscriptions seront prises jusqu'au 10 novembre 2022.**

Important !
L'inscription est obligatoire, même si vous avez déjà bénéficié d'un colis les années précédentes.

Conditions
Etre âgé de 70 ans révolus au 31 décembre 2022 ou de 65 ans, si vous êtes titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (justificatif obligatoire).

Pièces à fournir
Pour une 1^{ère} inscription, joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la copie de votre pièce d'identité. Aucune pièce n'est à fournir en cas de ré-inscription.

Modalités
Il convient d'utiliser le coupon ci-joint. Les bulletins d'inscription pourront être déposés : à l'Hôtel de Ville (urne à l'entrée), à la Mairie Annexe de La Moutonne (boîtes aux lettres extérieure), à l'Office de Tourisme (urne à l'extérieur, du lundi au jeudi, le matin uniquement), au Foyer des Anciens (du lundi au samedi, l'après-midi uniquement).

Dès enregistrement de votre inscription, un ticket vous sera adressé par voie postale. Il vous sera demandé obligatoirement pour le retrait de votre colis. **Attention !** Pour les couples, mariés ou non, un seul «colis-couple» sera offert.

Spectacle de Noël
Vous pouvez également vous inscrire au Spectacle de Noël offert par le CCAS, les 7 et 8 décembre, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric (sous réserve des conditions sanitaires).

Infos : 06.49.51.02.22

 **BULLETIN INSCRIPTION COLIS DE NOËL 2022**
Séniors de 70 ans au 31/12/2022 et + (ou 65 ans et + si bénéficiaire de l'ASPA)
A retourner avant le 10 novembre 2022

1 - INSCRIPTION POUR LE RETRAIT DES COLIS
Cochez la case ci-dessous, correspondant à votre souhait de retrait.

Retrait du colis à La Moutonne le 13/12/2022, de 8h30 à 17h, parking du Complexe Sportif de l'Estagnol
 Retrait du colis à La Crau le 14/12/2022, de 8h30 à 17h, parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric

COLIS COUPLE COLIS PERSONNE SEULE

Coordonnées demandeur(se) du Colis de Noël

NOM	PRENOM	Date de Naissance
-----	-------	--------	-------	-------------------	-------

Si couple, coordonnées du conjoint

NOM	PRENOM	Date de Naissance
-----	-------	--------	-------	-------------------	-------

Adresse :
.....
.....

Tél	Tél		
-----	-------	-----	-------	--	--

Mail :

2 - INSCRIPTION AU SPECTACLE DE NOEL
dans la limite des places disponibles (si les conditions sanitaires le permettent)
Cochez la case correspondant à votre souhait.

date indifférente
 ou le mercredi 7 décembre 2022
 ou le jeudi 8 décembre 2022

Vous recevrez prochainement le ou les tickets correspondants à votre inscription.



TRAVAUX



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée à l'électricité et au gaz



Michel TRAVO
Conseiller Municipal délégué
aux travaux de maintenance,
entretien et gardiennage des
parcs et des cimetières

PARC DU BÉAL

Installation d'un nouveau module de sanitaires au Parc du Béal.



AVENUE JEAN MONNET (RD 76) LA MOUTONNE

Réfection, par le Département, de la portion de voie située entre la Rue Christophe Colomb et le Domaine de la Tulipe Noire avec création de bandes multifonctionnelles cyclables et pose d'un nouveau tapis d'enrobés.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA MÉTROPOLE TPM

ROUTE DE PIERREFEU

Aménagement paysager réalisé par l'antenne crauroise de la Métropole TPM, au niveau du rond-point des Anciens Combattants, avec busage du ruisseau existant, création d'une butte et reprise des trottoirs.



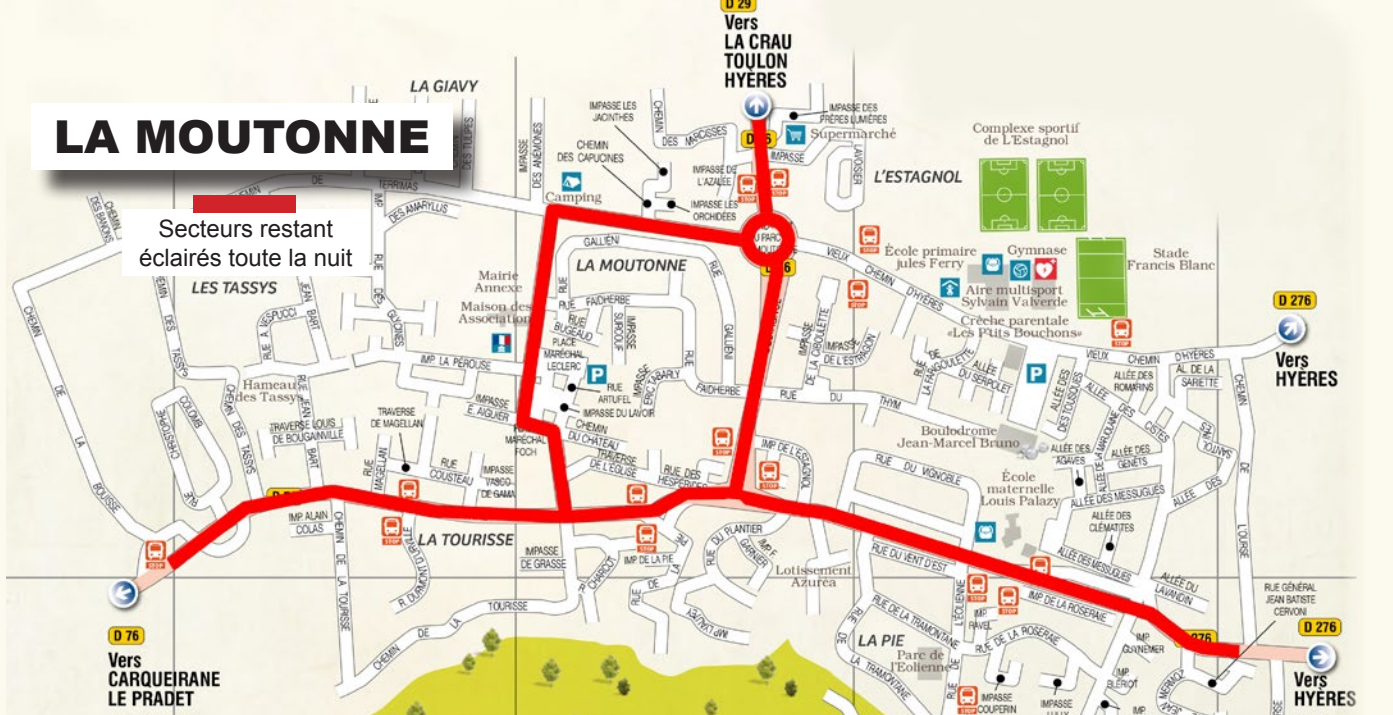
HAMEAU DES COUGOURDONS

Démolition d'un hangar et création d'une aire de stationnement en stabilisé.



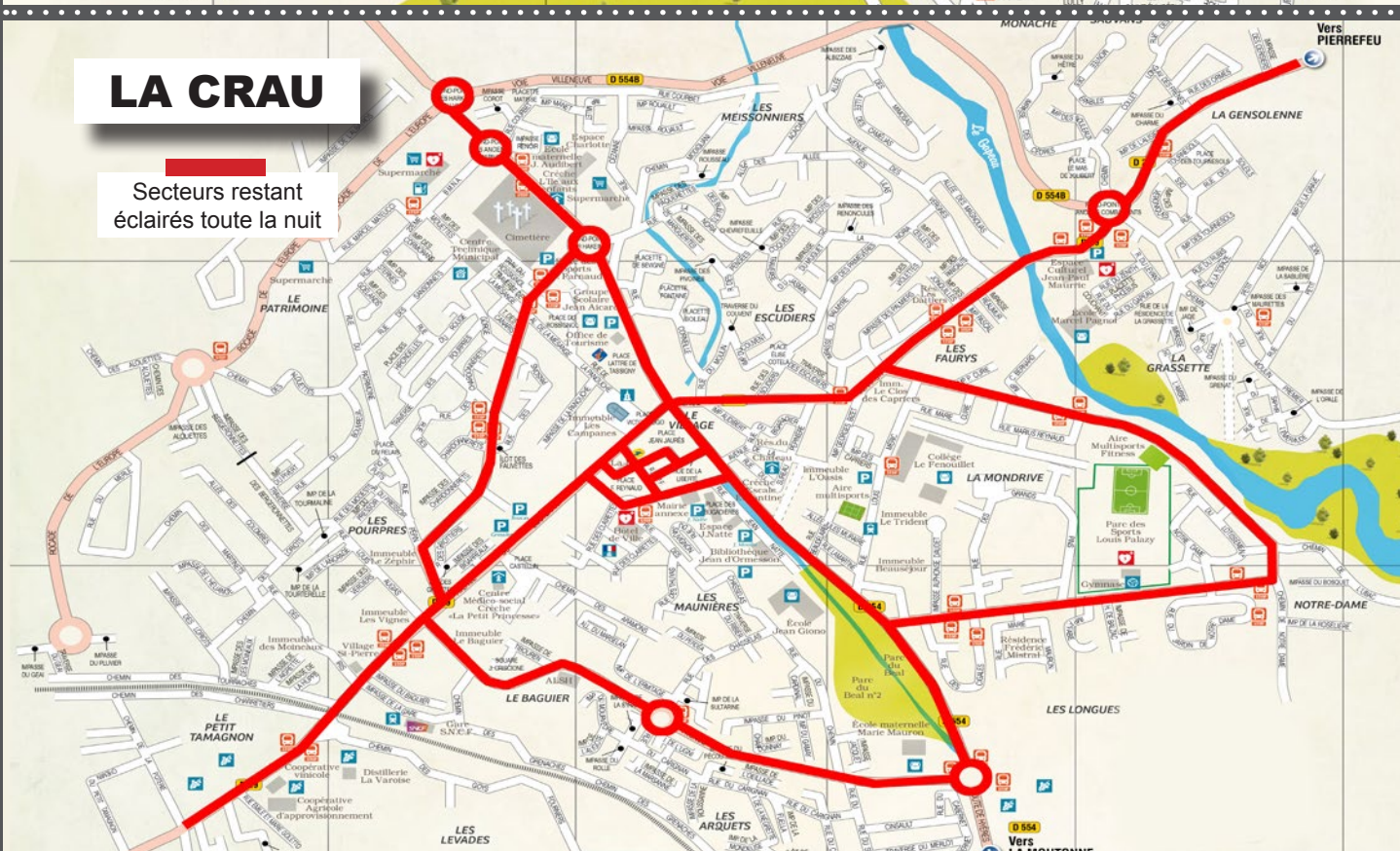
LA MOUTONNE

Secteurs restant éclairés toute la nuit



LA CRAU

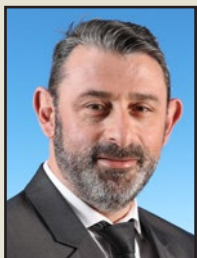
Secteurs restant éclairés toute la nuit



EXPÉRIMENTATION DE L'EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À COMPTER DU 17 OCTOBRE 2022

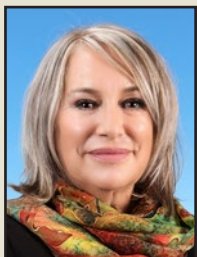
La Ville de La Crau compte environ 3000 points lumineux sur son territoire, pour 220 compteurs différents. Ramené au nombre d'habitants (18 774), cela signifie que la commune compte un lampadaire pour 6 habitants environ. En cette période de crise énergétique et de forte augmentation des dépenses en matière d'électricité (+ 258 % par rapport à 2021), l'éclairage public a donc un réel impact économique sur le budget de la Ville. Si l'on considère que ce dernier doit également absorber l'explosion des tarifs de gaz (+ 393 %), et de carburant (+ 137%), il est urgent de prendre des dispositions adaptées permettant de réduire la facture énergétique de notre commune.

C'est ainsi qu'il sera expérimenté, à compter du lundi 17 octobre prochain, une mesure d'extinction de l'éclairage public, de 23h à 6h du matin. Seuls les axes principaux, et les secteurs qui y sont directement raccordés de par le maillage électrique communal, resteront éclairés (voir plan ci-contre). Il s'agit principalement du centre-ville de La Crau et de celui de La Moutonne. Outre la réduction de notre facture énergétique, l'objectif est également de participer à l'effort désormais essentiel de préservation de notre environnement, notamment par la maîtrise de notre consommation en électricité ou la limitation de la pollution lumineuse. Notons enfin que tout au long de cette phase de test, des ajustements pourront intervenir en fonction de contraintes particulières, d'ordre technique par exemple.



Hervé CILIA

Adjoint au Maire délégué à la sécurité et aux risques majeurs



Catherine DURAND

Conseillère Municipale déléguée au CCFF et à la Réserve de Sécurité Civile

COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS : Des bénévoles mobilisés tout l'été pour la préservation de nos massifs

Particulièrement exposée au risque Incendie, la Ville de La Crau dispose d'un Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) composée d'élus et de citoyens entièrement bénévoles. Reconnaisables à leur tenue et à leur véhicule orange, ils ont été à pied d'œuvre, durant cette saison estivale particulièrement marquée par la canicule, la sécheresse et un risque très élevé de feux de forêt, afin de participer activement à la protection des nombreux massifs situés sur le territoire communal.

Les missions du CCFF

✓ Mission de prévention

- Informer et sensibiliser les usagers (randonneurs, vététistes, traileurs...) sur la réglementation liée à la protection de la forêt, notamment les restrictions d'accès aux massifs émises chaque jour au niveau départemental, en fonction de la météo.
- Contrôle des équipements de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) : état des barrières et des pistes, accessibilité des citernes, etc.

✓ Mission de surveillance

- Surveillance des massifs par des patrouilles et des points de vigie afin de :
- Repérer toute infraction à la réglementation sur l'usage du feu (brûlage en période dangereuse, décharge, etc.),
 - Dissuader tout acte d'imprudance ou de malveillance,
 - Détecter tout départ de feu et diffuser l'alerte rapidement.

✓ Mission d'auxiliaire à la lutte contre les incendies

- Les membres du CCFF sont des maillons importants de la chaîne d'intervention en cas de détection d'un départ d'incendie. Ils peuvent notamment effectuer les tâches suivantes :
- Action immédiate d'extinction de feu, avec mise en œuvre de la pompe du véhicule ;
 - Guidage et appui logistique des services de secours.
- Il est vrai que leur bonne connaissance du terrain, des voies d'accès et des points d'eau représente un atout majeur pour les services de secours.

Bilan de l'été 2022

40 bénévoles se sont relayés pour effectuer 62 jours planifiés de patrouilles à travers les massifs forestiers craurois, 8 heures par jour, durant les deux mois d'été, auxquels il convient de rajouter les journées d'extrême vigilance (lors d'épisodes venteux ou de pics de canicule par exemple) nécessitant des patrouilles renforcées non initialement programmées, ceci jusqu'à la fin du mois de septembre.

Les bénévoles du CCFF ont ainsi consacré plus de 650 heures aux patrouilles et à la prévention des risques de feux de forêts, mais aussi à de nombreuses actions de formation leur permettant d'être opérationnels sur le terrain (formation de base pour les nouvelles recrues, formation à la conduite tout terrain, à la transmission radio, à l'utilisation d'un défibrillateur, au guidage, exercices pratiques, etc.). Ils ont enfin assuré différentes opérations de sensibilisation auprès des enfants du centre de loisirs pour leur transmettre les règles élémentaires de prévention au risque de feu de forêt. Des remerciements s'imposent afin de saluer comme il se doit leur investissement et leur dévouement.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Le CCFF fait partie de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). A ce titre, les bénévoles peuvent également être mobilisés en cas de catastrophe naturelle (incendie de forêt, inondation, intempéries), ou de survenue d'un événement exceptionnel (accident industriel par exemple) pour décharger les services de secours, en assurant des missions de sauvegarde telles que la participation à l'alerte et à l'évacuation des populations, l'accueil en centre de regroupement, l'aide aux sinistrés (nettoyage des habitations, collecte de dons, démarches administratives, etc.). La RCSC est ouverte à tous les citoyens, sans condition d'âge ou de nationalité, et sans prérequis particulier. Seules la volonté et la motivation sont déterminantes !

Si vous souhaitez vous engager au service de vos concitoyens et de la préservation de votre patrimoine naturel, n'hésitez pas à faire part de votre candidature par mail, à l'adresse mairie@villedelacrau.fr, ou par courrier (Mairie de La Crau – Boulevard de la République 83260 La Crau) adressés à l'attention de Catherine DURAND, Conseillère Municipale.





PLUIES-INONDATIONS : Rappel des bons comportements à adopter

Chaque année, de septembre à mi-décembre, les 15 départements de l'arc méditerranéen, dont le département du Var, connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Il est important de bien connaître les bons comportements à adopter en de telles circonstances. Ceux-ci peuvent vous sauver la vie !... Vous les retrouverez dans le visuel ci-contre.

RÉUNION DE SENSIBILISATION AU RISQUE INONDATION EN MAIRIE

En sa qualité de Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée en charge notamment de la Prévention des Risques Inondations, Christian SIMON a organisé en Mairie, le 13 septembre 2022, une réunion de présentation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations sur le bassin de risque des Petits Côtiers Toulonnais (PAPI PCT), dont fait partie la Ville de La Crau. L'objectif était d'exposer aux acteurs associatifs et Comités d'Intérêts Locaux du territoire les grandes lignes, de même que les enjeux du PAPI, afin qu'ils puissent les relayer auprès de la population.

Pour rappel, ce programme intègre une gestion durable du risque inondation sur l'ensemble du territoire en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Soulignons enfin que, dans le cadre de ce PAPI, la Métropole TPM a lancé une vaste enquête en ligne, afin d'évaluer la connaissance, les besoins et les attentes de la population en matière de gestion du risque inondation, et en termes de sensibilisation, d'alerte et de réduction de la vulnérabilité. Vous pouvez y participer en vous connectant sur le site www.metroletpm.fr (lien direct : <https://forms.gle/fk51TcipyiXTDgo5y7>).

Pour + d'infos :

papitpm@metroletpm.fr
ou <https://metroletpm.fr/prevention-inondations>

PLUIE - INONDATION



Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.



Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Rester informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.



Rester ou rentrer à l'intérieur d'un bâtiment et monter en hauteur, à l'étage.



Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.





Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à la programmation festive et vie associative événementielle

Amathéa

28^{ème} édition

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Du mercredi 5 octobre
au samedi 8 octobre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Cette 28^{ème} édition d'Amathéa accueillera quatre troupes locales pour quatre représentations uniques en soirée. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Voici le rappel des pièces sélectionnées cette année : (voir notre précédent mensuel ou le site internet www.villedelacrau.fr pour le détail de chacune des pièces)



Mercredi 5 octobre - 20h30 « LES AMIS DU PLACARD »

de Gabor RASSOV
Comédie
Durée : 1h15
Bric et Broc Théâtre (La Seyne-sur-Mer)



Jeudi 6 octobre - 20h30 « FUGUEUSES »

de Pierre PALMADE
et Christophe DUTHURON
Comédie
Durée : 1h30
La Crau'k en Scène du CCSC (La Crau)



Vendredi 7 octobre - 20h30 « ELLES S'AIMENT DEPUIS 20 ANS »

de Pierre PALMADE, Muriel ROBIN
et Michèle LAROQUE
Comédie
Durée : 1h30
Théâtre de l'Ane Rit (Bormes-les-Mimosas)



Samedi 8 octobre - 20h30 « MARIAGE ET CHATIMENT »

de David PHARAO
Comédie
Durée : 1h30
Compagnie ART-THEA (La Crau)

LA FABULEUSE HISTOIRE DE MARCEL PAGNOL

Vendredi 14 octobre

Espace Culturel Maurric à 21h15

Spectacle tout public gratuit

Par la C^{ie} du SCHPOUNTZ

Quatre collégiens loupent le bus pour l'école et revivent l'histoire et les plus belles scènes des œuvres de Marcel Pagnol.

La fabuleuse histoire de Marcel Pagnol » est un spectacle à la fois ludique, comique, intelligent et récréatif ! Le public revivra l'enfance de Marcel dans les collines d'Aubagne et du Garlaban, avec les passages les plus marquants de «La gloire de mon père » et du « Château de ma mère». Les comédiens-narrateurs se succéderont au fur et à mesure de la vie, des anecdotes et de la naissance des œuvres du célèbre académicien, pour enfin reproduire les plus belles scènes de Pagnol : la célèbre partie de cartes et autres scènes désopilantes de la Trilogie, du «Schpountz» à «Topaze», de «Naïs» à «La fille du puisatier» et en bouquet final, «La femme du boulanger». Ce spectacle ravira tous les publics, jeunes et moins jeunes !



Ecrit et mis en scène par Marco PAOLO
Textes de Marco PAOLO, Marcel PAGNOL et Jean GIONO
Avec Marco PAOLO, Xavier DELATTRE, Laurent PEREZ et Marlène HENNEBERT

A NOTER

Une séance pour les scolaires se déroulera également en journée. Les élèves craurois de CE2, CM1 et CM2 pourront ainsi profiter de ce spectacle consacré à Marcel PAGNOL, avec quelques adaptations...

LE CERCLE CULTUREL FAIT SON SHOW !

Samedi 15 et dimanche 16 octobre

Domaine Le Songe de Don Bosco
(3451 Chemin de la Navarre)
De 10h à 1h, le samedi 15
Et de 10h à 17h le dimanche 16

On rit ! On joue ! On mange ! On danse ! Retrouvez toutes les facettes du CCSC lors de ces deux jours de festivités dans le cadre idyllique du Domaine Le Songe de Don Bosco (La Navarre) !

Au programme :

- ✓ **Des animations et activités gratuites :** pièces de théâtre, expo de peinture, jeux (scrabble, bridge, tarot...), danse, démonstrations, visite guidée de la cave du domaine, atelier dessin enfant, soirée dansante et bien d'autres surprises !
- ✓ **Des animations payantes :** loto (6 planches par personne) et repas avec un verre offert (samedi midi et samedi soir)

Le programme détaillé de l'évènement sera disponible sur le site www.ccsclacrau.com, dès le 1^{er} octobre.

Tarif (repas & loto) : 20 € pour les membres du CCSC et les adhérents, 25 € pour les non adhérents, 15 € pour un seul évènement (repas ou loto).

Réservations : 06.13.08.30.39

Infos : www.ccsclacrau.com



CINÉ DES PITCHOUNS

Dimanche 16 octobre

Espace Culturel Maurric à 15h50

A partir de 3 ans (les enfants doivent être accompagnés au moins d'un parent)

La Ville de La Crau, en partenariat avec Ciné Méditerranée, vous propose une séance de cinéma dédiée au jeune public.

Au programme :

Projection de 3 courts-métrages d'animation

✓ **L'Odyssée de Choum** de Julien BISARO (France-Belgique, 2019, 26 min, animation 2D)

Choum, la petite chouette, vient juste d'éclore lorsque la tempête renverse l'arbre qui l'abritait. Tombée du nid, la voilà qui s'élance cahin-caha poussant le second œuf de la nichée à la recherche d'une maman...

✓ **Le Nid** de Sonja ROHLEDER (Allemagne, 2019, 4 min, animation 2D)

Dans la nuit, un drôle d'oiseau solitaire, un oiseau de paradis, est à la recherche d'une âme sœur. Pour attirer l'attention d'un nouveau partenaire, il effectue une parade nuptiale.

✓ **L'Oiseau et la Baleine** de Carol FREEMAN (Irlande, 2019, 7min, peinture sur verre)

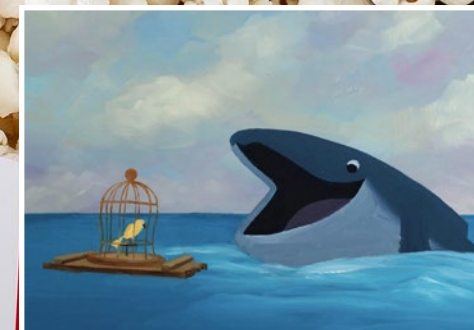
Repoussé par les siens car il ne sait pas chanter, un baleineau erre dans l'océan et brave de nombreux dangers. Lorsqu'il remonte à la surface, il rencontre un oiseau en cage, seul rescapé d'un naufrage, et qui chante merveilleusement bien.

A noter : La projection sera suivie d'un atelier coloriage et d'un goûter offert aux enfants.

Tarif : 4 € / pers.

Réservation :

soit par mail à contact.cinemediterranee@gmail.com,
soit par Messenger « ciné Méditerranée »,
soit par téléphone au 07.61.38.27.46



SORTIR

FÊTE DE LA SORCIERE

Samedi 22 octobre

Centre-ville de La Crau de 10h à 22h

La Fête de la Sorcière fera son retour en centre-ville ! Les petites sorcières et les petits démons, accompagnés de leurs parents, sont attendus, revêtus de leurs plus « terrifiants » déguisements, pour profiter des nombreuses animations préparées tout au long de la journée et en soirée, par l'association des commerçants « Les Vitrines de La Crau ».

Au programme : Nombreux exposants, magie & sorcellerie, ateliers créatifs, stand de maquillage, concours de déguisements, déambulations, spectacles, etc.

A noter : Tout est prévu sur place ! Un espace food-trucks pour vous restaurer et un espace fermé « Jeux pour enfants » sur la Place Félix Reynaud (accès payant).

Infos : 06.70.64.35.92,
eventsvitrineslacrau@gmail.com,
<https://vitrinesdelacrau.fr>,
pages Facebook et Instagram
« Les Vitrines de La Crau »



SOIRÉE ITALIENNE DU COF

Samedi 22 octobre

Espace Culturel Maurric
19h30

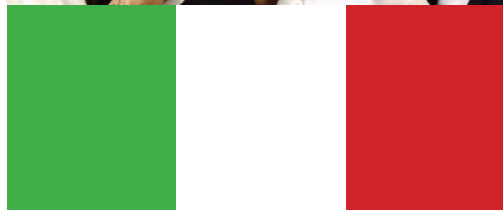
Ambiance 100% italienne pour cette soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau.

Au programme : Repas Daube/Polenta et animation musicale et dansante assurée par le groupe Tornero qui interprétera les plus grands succès de la chanson italienne, des années 70 à nos jours, ainsi que les classiques incontournables tels que Volare, O Sole Mio, etc.

Tarif : 21 €/personne
Pensez à apporter vos couverts !

Réservations : lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 12, vendredi 14 et mercredi 19 octobre, de 15h à 17h.

Infos :
07.69.34.83.96



CONVENTION TATTOO

Samedi 29
(de 10h à 22h)
et dimanche 30 octobre
(de 10h à 20h)

Espace Culturel Maurric

C'est en 2015 que la convention du tatouage « L'Encre en Fête » a vu le jour à l'Espace Maurric, à La Crau, à l'initiative de l'association « Tattoo In Toulon ». Forte de son succès, la manifestation s'est délocalisée à Toulon en 2017. Après la période difficile de crise sanitaire, l'évènement revient à La Crau ! L'objectif des organisateurs est en effet de proposer une convention plus intimiste et familiale, recentrée autour d'une quarantaine d'artistes tatoueurs de qualité venant des quatre coins de la France et de l'international, et ponctuée par de nombreuses animations et autres surprises.

Au programme : Tattoos, concerts, boutiques, expo, shows hot rod, body-painting adultes/enfants (gratuité pour les enfants), stands Barber, stands articles vintage, etc.

Tarif : 5 € pour la journée, 8 € le forfait week-end, gratuit pour les moins de 14 ans (sur présentation d'une carte d'identité). Prévente sur Weezevent.

Infos :
<https://tattoo-in-toulon.fr> – Facebook/Tattoo IN Toulon



31^{ÈME} GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE LA VILLE DE LA CRAU

Vendredi 18 novembre

Espace Culturel Maurric - Entrée Libre

Ce rendez-vous traditionnel du paysage culturel craurois réunit chaque année de nombreux artistes amateurs, peintres et sculpteurs. Il leur permet de concourir dans différentes catégories, mais aussi d'exposer leurs œuvres au grand public.

✓ Les conditions de participation

Le Grand Prix de Peinture et de Sculpture de La Crau est ouvert à tous. Une seule œuvre par personne peut être présentée. La technique, le sujet et le format sont libres (en peinture et en sculpture). Il existe deux catégories en peinture : «Huile - Acrylique» et «Autres Techniques».

✓ Les modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est à retirer en Mairie, au Service Culture, ou à télécharger sur le site www.villedelacrau.fr et à retourner le plus rapidement possible et avant le vendredi 22 octobre 2022 (dernier délai).

Droit d'inscription : 10 € (paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public, à joindre au dossier d'inscription).

Dépôt des œuvres lundi 14 novembre 2022, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, de 8h30 à 12h30.

✓ Vernissage et remise des prix

Vendredi 18 novembre 2022 à 19h, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

✓ Exposition

Le public est invité à venir découvrir les œuvres des participants le vendredi 18 novembre 2022 à l'Espace Culturel, à partir de 15h.

Infos :
Service Culture - 04.94.01.56.80
et www.villedelacrau.fr

A NOTER

Le visuel de l'affiche de cette édition 2022 du Grand Prix de Peinture et de Sculpture a fait l'objet d'un concours lancé en juin dernier auprès des écoles élémentaires crauroises. Dessin, peinture, collage... les jeunes élèves participants ont tous fait preuve d'une belle créativité dans leurs propositions ! C'est finalement l'œuvre commune de Sarah et Océane, élèves de CE2 à l'école Jean Aicard, qui a été retenue et qui est donc, cette année, le visuel officiel de l'évènement culturel craurois.

Océane à gauche et Sarah entourées de Gérard VIVIER, conseiller municipal et de Catherine FORESTIER qui a supervisé l'activité à l'école Jean Aicard.



LE POINT SUR...

MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LA CRAU DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE PROJET LIEUDIT LA BASTIDETTE



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain
délégué à l'Aménagement du Territoire

Pour rappel, la présente mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de La Crau, dans le cadre d'une déclaration de projet, vise à faire évoluer la zone agricole (A) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur vers une zone à urbaniser (AU) au lieudit La Bastidette, afin de permettre l'implantation d'un nouveau site du Centre Départemental de l'Enfance (CDE) à La Crau. Toujours pour rappel, deux actes ont précédemment lancé cette procédure :

- L'arrêté du Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée du 1^{er} décembre 2021 (n°AP 21/141, prescription de la procédure).
- La délibération du Conseil Métropolitain du 24 mars 2022 (n°22/03/54, objectifs poursuivis et modalités de la concertation publique).

La procédure avance et deux phases sont en cours actuellement :

- La concertation publique. L'encart qui suit précise les lieux où les informations et dossiers relatifs à la procédure sont consultables par le public, ainsi que les moyens mis à la disposition des personnes intéressées afin qu'elles puissent faire part de leurs observations.
- L'examen de l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) par l'Autorité environnementale.

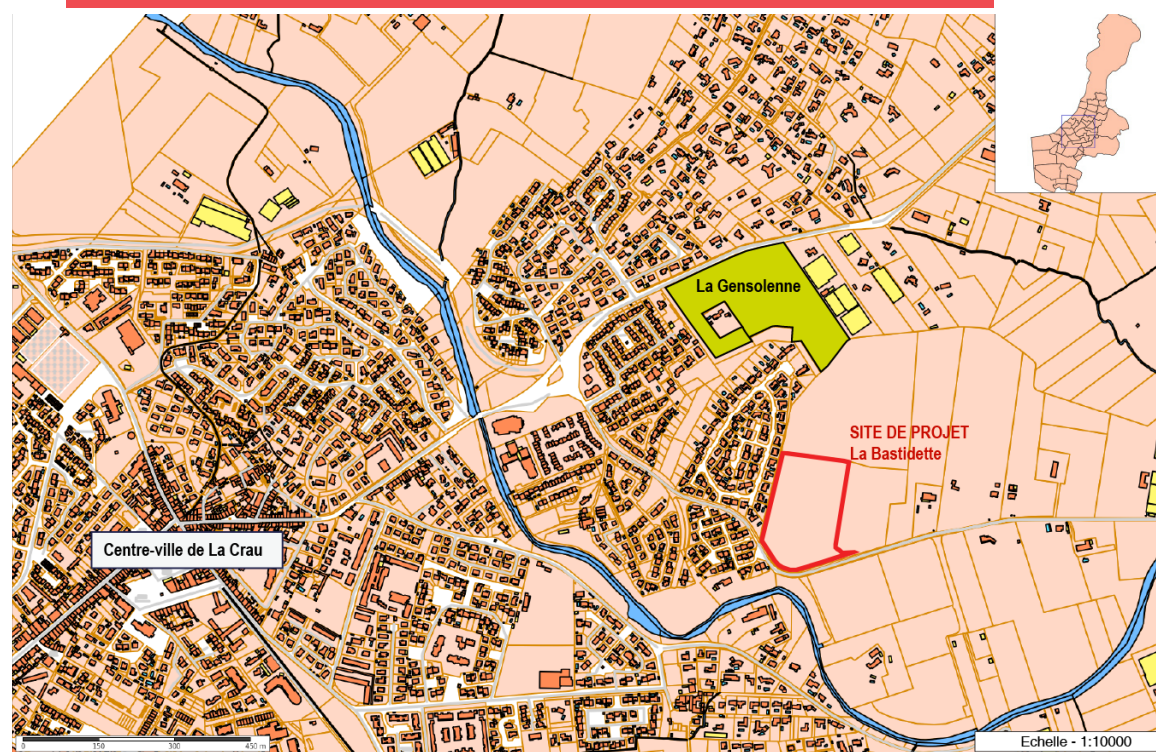
Motifs et considérations justifiant le caractère d'intérêt général de l'opération

La création d'un établissement du centre départemental de l'enfance à La Crau (CDE) répond à **une nécessité d'intérêt général qui vise à doter le territoire du Département de structures adaptées**. Le site projeté à La Crau est au centre du dispositif Varois du fait de ses nombreux avantages structurels et fonctionnels. L'établissement, à caractère social et d'intérêt général dans ses missions, accueillera des enfants relevant de l'aide sociale, âgés de 0 à 18 ans, notamment dans le cadre de situations d'urgence.

L'établissement de La Crau s'intégrera au sein de l'entité Sud-Var du CDE qui évoluera comme suit :

- Création d'un nouveau site dans l'agglomération toulonnaise - **celui de LA CRAU** - et abandon des sites du Pradet, de Solliès-Pont, de Toulon et de La Garde ;
- Réaménagement du centre préexistant du Malmont à Draguignan ;
- Création d'une troisième entité sur l'aire Brignolaise.

Situation en continuité du centre-ville de La Crau



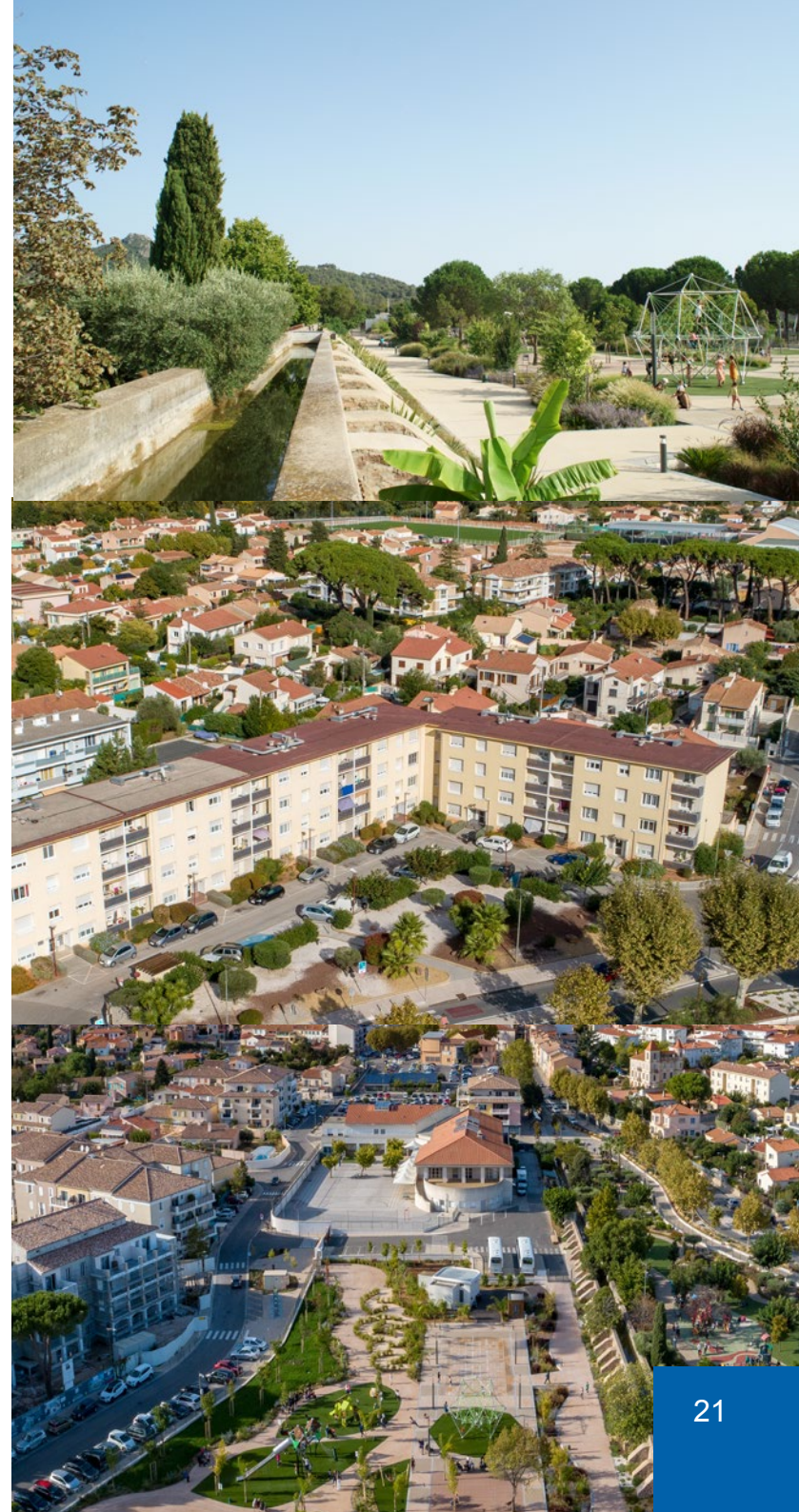
- | | | | |
|--|------------------------------|--|--|
| | Voies ferrées (cadastre) | | Bâti léger |
| | Chemin piétonnier (cadastre) | | Bâti dur |
| | Cimetières (cadastre) | | Parcelle actuelle 2020 |
| | Pièce d'eau (cadastre) | | Compensation zone AGRICOLE (révision du PLU prescrite en 2017 ; tracé indicatif) |
| | Cours d'eau (cadastre) | | |
| | Axes de voie (cadastre) | | |

Données de l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLU

Le rapport sur les incidences environnementales de la mise en compatibilité du PLU contient une analyse fine sur les incidences du projet, les mesures compensatoires à mettre en place et les exigences à respecter pour préserver l'environnement.

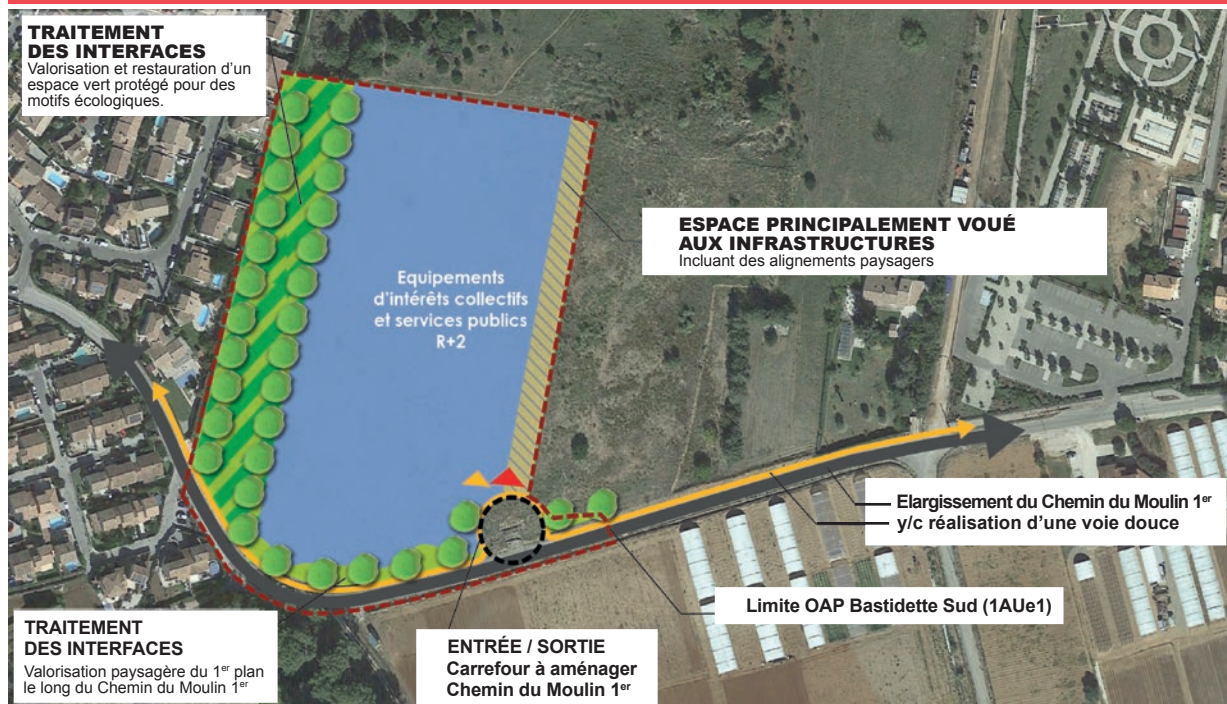
Une analyse des forces et faiblesses du site a tout d'abord été réalisée, permettant l'identification des enjeux thématiques. Puis, le niveau d'impact est évalué à dire d'expert pour chaque thématique environnementale. Les phases chantier et exploitation du projet sont analysées. Les enjeux identifiés sont les suivants, par thématiques :

Thématiques	Enjeux principaux	Mesures intégrées au projet
Climat, Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper et limiter les effets du changement climatique. - Mettre en place des systèmes de production d'énergies renouvelables dans la mesure du réalisable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier l'utilisation des énergies renouvelables. - Limiter les effets d'îlot de chaleur urbain notamment en préservant l'espace de nature en ville en frange ouest du site. - Créer une voie pour les modes doux et développer les transports en commun.
Patrimoine paysager, patrimoine naturel et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les éléments naturels et paysagers d'intérêt patrimonial. - Maintenir les bosquets et les secteurs les plus végétalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - La superficie agricole consommée sera compensée à la Gensolenne dans le cadre de la révision (en cours) du PLU. - Les bosquets sont les milieux les plus favorables à la biodiversité en frange ouest du site objet du projet. Ils seront préservés de l'urbanisation (corridor écologique).
Gestion de l'eau (eau potable, assainissement et eaux pluviales)	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver qualitativement et quantitativement les eaux superficielles et souterraines. - Adapter le projet à la ressource en eau et à la capacité des réseaux ainsi qu'au système d'assainissement collectif existant. - Mettre en place une gestion des eaux pluviales efficace dans les nouveaux aménagements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le ruissellement des eaux pluviales sera limité par la préservation de la frange Ouest (corridor écologique) qui reste perméable afin de favoriser l'infiltration des eaux. - Le règlement de la zone, dans le PLU, impose le raccordement des futurs bâtiments aux réseaux publics d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. - La gestion des eaux pluviales est assurée à l'échelle du projet (dossier au titre de la Loi sur l'Eau) avant leur rejet dans le milieu naturel.
Risques et pollutions	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les risques dans le projet. - Limiter les facteurs aggravant les évolutions climatiques afin de réduire une évolution possible des risques naturels. - Adapter le projet à la pollution liée aux remblais d'origine anthropique. 	<ul style="list-style-type: none"> - La préservation de la frange ouest (corridor écologique) participe à la limitation de l'imperméabilisation future et la gestion des eaux pluviales est assurée à l'échelle du projet (dossier au titre de la Loi sur l'Eau). - Les enjeux sanitaires mis en évidence dans les sols sont compatibles avec le projet. Deux réserves : un point identifié comme pollué par la présence d'arsenic (cette pollution sera enlevée et traitée en décharge appropriée); des sols présentant des anomalies faibles en métaux de type mercure, plomb et zinc (ces sols seront enlevés et remplacés par des terres saines, selon les rapports des experts, dans les espaces destinés à des jardins ou des aires de jeu).
Qualité de l'air et bruit	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le projet à la pollution de l'air. - Limiter les nuisances sonores susceptibles d'être engendrées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements nécessaires seront intégrés dans la construction afin de ne pas apporter de nuisances visuelles ou sonores pour l'environnement. - La création d'une voie dédiée aux modes doux (piétons, vélos) au sein des aménagements et le développement des transports en commun permettront de limiter le recours à l'usage de la voiture et les nuisances liées.
Déchets	Collecter et traiter les déchets du projet en adéquation avec la gestion actuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - L'enlèvement et le traitement des ordures déchets sont assurés par la Métropole TPM. - L'opérateur du site assurera le tri et la gestion des déchets selon le cahier des charges en vigueur.
Sites du réseau Natura 2000	Evaluer les incidences sur les sites du réseau Natura 2000 présents à proximité du projet.	La zone de projet n'est pas directement concernée par un site Natura 2000. Le plus proche est dénommé « la Plaine et le Massif des Maures » et situé à plus d'un kilomètre de la zone de projet. Les incidences du projet sur ce site Natura 2000 sont nulles.



Le niveau d'impact résiduel correspond à l'impact final du projet une fois les mesures prises en compte dans le projet. **Ce niveau des impacts résiduels est qualifié de très faible** pour toutes les thématiques évaluées. Un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du projet est intégré au dispositif général, au moyen d'indicateurs prédéfinis. Le but de ce suivi est de pouvoir ajuster les écarts constatés, le cas échéant, entre l'évaluation environnementale et la réalité, afin de limiter les incidences négatives du projet sur le territoire, sa population et son environnement.

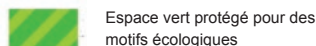
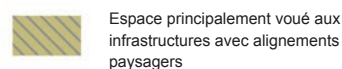
Synthèse cartographique des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) de la zone de la Bastidette



PERIMETRE ET LIMITES



VOCATION DE L'ESPACE



CARACTERISTIQUES DU BÂTI



CIRCULATION ET DEPLACEMENTS



DEUX REUNIONS PUBLIQUES AVANT LA FIN DE L'ANNEE.

Deux réunions publiques seront organisées en Mairie de La Crau dans le courant de l'automne et, au plus tard, avant la fin de l'année (les dates et heures précises seront communiquées ultérieurement à la population, par voie d'affichage et publiées sur le site internet de la Ville) :

- ✓ L'une dédiée à la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU). L'avancement du futur document d'urbanisme y sera présenté, en complément des réunions publiques déjà organisées.
- ✓ L'autre dédiée exclusivement à la mise en compatibilité du PLU de La Crau dans le cadre d'une déclaration de projet, au lieudit La Bastidette.

RAPPELS PLU

Information en continu - Concertation publique liée à la mise en compatibilité du PLU de La Crau dans le cadre d'une déclaration de projet - La Bastidette

La concertation publique relative à la mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet, lieudit La Bastidette se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

- ✓ sur le site internet de la Ville, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.planification@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau ».

Information en continu - Concertation publique liée à la révision générale du PLU de La Crau

La concertation publique relatives à la révision du PLU se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

- ✓ sur la page internet dédié, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau ».

PETER LINDBERGH S'EXPOSE AU FESTIVAL L'ŒIL EN SEYNE

Pour cette nouvelle édition du Festival L'Œil en Seyne, la villa Tamaris présente **Untold Stories** de Peter Lindbergh, **du 8 octobre au 18 décembre 2022**. Le photographe allemand a passé deux ans à constituer un ensemble de **140 photographies** pour offrir une vue générale de son œuvre **du début des années 1980 à nos jours** qui a été exposée au Kunstpalast à Düsseldorf en février 2020, peu de temps après sa disparition en septembre 2019. L'exposition propose un regard inédit et approfondi sur **des images qui étaient principalement commandées et publiées par des magazines mensuels tels que Vogue, Harper's Bazaar, Interview, Rolling Stone, W Magazine ou le Wall Street Journal.**



LE 37^{ème} FESTIVAL DE MODE, PHOTOGRAPHIE ET D'ACCESSOIRES DE MODE

Du jeudi 13 au dimanche 16 octobre 2022 à la villa Noailles à Hyères, 10 jeunes créateurs seront en compétition dans le domaine de la mode, la photo et les accessoires de mode. Au programme de ces quatre jours : **ouverture des expositions au public, ateliers, performances, projection de films, défilés, showroom, dédicaces de livres**, etc. En plus des œuvres des finalistes, le public découvrira les expositions des présidents de jury : Glenn Martens pour la mode, exposé dans la piscine de la villa Noailles, Pierre Debusschere pour la photo, dans la salle de squash et Aska Yamashita pour les accessoires de mode, à découvrir dans la Galerie 2. **Les expositions seront ouvertes au public jusqu'au 27 novembre 2023**. Le Festival promeut et soutient la jeune création internationale de mode et photo depuis de nombreuses années, et les accessoires de mode depuis 2016. Plusieurs prix récompensent les créateurs en compétition.
+ d'infos sur www.villanoailles-hyeres.com



PARTICIPEZ À UNE ENQUETE SUR LE RISQUE D'INONDATION

PAPI
des Petits Côtiers Toulonnais
PRÉVENTION DES INONDATIONS



ENSEMBLE, FACE AUX RISQUES INONDATION

La Métropole a lancé une enquête en ligne auprès de la population afin de recueillir ses besoins et attentes en matière de gestion du risque inondation, dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Risques Inondation des Petits Côtiers Toulonnais (PAPI PCT). **Vous pouvez y répondre jusqu'au 30 octobre 2022 sur le site www.metropletpm.fr**. Cette enquête permettra de faire un état de la perception et de la connaissance du public sur les dispositifs existants. Et afin d'associer le public à l'élaboration du futur programme d'actions, la Métropole met à disposition une plateforme participative, en accès libre, permettant à chacun de s'exprimer sur ses attentes et sur les éléments constituant le dossier du PAPI 2024-2029. Vous pourrez également suivre la construction du futur PAPI en ligne.

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Ce 8 septembre, il est trop tôt pour faire le bilan de la rentrée scolaire. Si l'augmentation du prix du repas scolaire semble mesurée (+ 10 cts), sera-t-elle maintenue sur l'année ? Rappelons que la gratuité de la cantine et des fournitures reste un objectif digne d'un grand pays comme le nôtre.

Historiquement, c'est le JIS, association très liée à la municipalité, qui assurait les activités liées à la jeunesse. Pour des raisons diverses, dont la clarification (!), ces activités ont été soumises à la concurrence, et c'est un JIS nouveau, indépendant, qui a été retenu. Les activités périscolaires et extrascolaires lui ont été confiées, dont la mise en œuvre des objectifs du nouveau Projet Educatif Territorial PEdT (détails à retrouver dans le bulletin de septembre).

Le forum des associations crauaises a été repoussé du 3 au 11 septembre, pour cause de météo. Nous ne doutons pas qu'il se déroule à la satisfaction de toutes et tous, grâce à l'investissement de nos bénévoles. Merci à eux. Nous reviendrons sur ces sujets dans le prochain bulletin, si besoin.

Nous saluons positivement l'ouverture de l'Espace France Services (que nous réclamions), mais il reste des points sur lesquels il faut être vigilants ou agir :

- Révision du PLU : suivre les promesses sur la préservation des terres agricoles, et réaliser de nouveaux efforts concernant le logement social,

- Déplacement des piétons, poussettes, petits véhicules pour personnes en situation de handicap : peu d'améliorations sur l'état des trottoirs. Il faut agir !

- Déplacements en vélo toujours pas au top (La Colette vers Hyères...),

- Rénovation de la villa des Tilleuls (le château), en attente du début des travaux.

- Après le rachat de la cave Gaspérini (pour faire un parking ?), toujours rien...

Beaucoup d'entre nous avions la chance de connaître Colette Menteur, ancienne correspondante de Var Matin pour La Crau. Elle vient de nous quitter (longue maladie). Son impartialité, sa connaissance de la ville et son implication associative ont nourri ses articles. Grand merci à elle.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

MARDI 15 NOVEMBRE 2022

De 15h à 19h30

Exceptionnellement en Mairie de La Crau

Cette collecte est organisée dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

REMERCIEMENTS :

L'ADSB La Crau remercie le supermarché Carrefour Market et M. Gérald PIRO de la crêperie du Parc du Béal pour leur participation à la collation distribuée lors de la collecte de sang du 18 août 2022.

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

OCTOBRE / NOVEMBRE

ZONES	OCT.	NOV.
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 3	Lundi 7
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 4	Mercredi 2
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 6	Jeudi 3
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 7	Vendredi 4
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 10	Lundi 14
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 11	Mardi 8
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 13	Jeudi 10
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 14	Mercredi 16
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 17	Lundi 21
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 18	Mardi 15
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 20	Jeudi 17
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 21	Vendredi 18
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 24	Lundi 28
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 25	Mardi 22
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 27	Jeudi 24
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 28	Vendredi 25

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

Les infos du



RENTÉE SCOLAIRE 2022/2023

ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRE – MERCREDIS VACANCES

Avis aux familles

Pour bénéficier des services du JIS, vous devez **impérativement** procéder soit à un renouvellement, soit à une inscription.

**AUCUN ENFANT NE POURRA ETRE
ACCUEILLI SANS DOSSIER A JOUR**

AVIS D'IMPOSITION 2022 (revenus 2021)

A transmettre à l'accueil du JIS au plus tard
vendredi 28 octobre 2022

Au-delà de ce délai,
le tarif maximum sera appliqué.

(Aucun document ne doit être adressé via le
Portail Famille.)

Pour toute information contacter le JIS :
Tél : 04.94.57.81.94
Email : association@jis-lacrau.com

MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 2^{ème} Période

**Du mercredi 9 novembre
Au mercredi 14 décembre**

Réservations : du mardi 27 septembre au vendredi 7 octobre
Confirmations : du mardi 11 au dimanche 16 octobre

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre

Réservations : du mardi 27 septembre au vendredi 7 octobre
Confirmations : du mardi 11 au dimanche 16 octobre

Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables
sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à
l'accueil du JIS **depuis le mardi 27 septembre**

LE JIS RECRUTE POUR LA SAISON 2022/2023

Pour les petites et grandes vacances ALSH 3/17 ans
Titulaire du BPJEPS, BAFA, BAFA,
autres diplômes dans l'animation ou équivalent

Déposez votre C.V et lettre de motivation en y indiquant vos disponibilités
(petites et grandes vacances)

à l'accueil du JIS :

« Espace pluriel » Bd de la République – 83260 La Crau
Ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€
Cinéma Pathé La Garde..... 9,50€

Accrobranche ECOPARK ADVENTURES - La Castille

Adulte 13 ans et plus..... 20,50€
Junior 7 à 12 ans..... 16,50€
Enfant 5 à 6 ans et 1,10m..... 11,50€
Mini-parc 2 à 5 ans..... 5,00€

Réservation obligatoire :
par téléphone au 07.60.29.67.89
ou sur www.ecopark-adventures.com

Kiddy Parc

Entrée à partir de 13 ans
sans manège..... GRATUIT
Entrée enfant avec manège
de 2 à 12 ans..... 12,00€

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

RETOUR EN IMAGES

AOÛT / SEPTEMBRE 2022

Concert «Planète Pop Rock»



Feu d'artifice au Parc du Béal



Cérémonie à La Moutonne



Animation «Games Truck»



FÊTE DE LA LIBÉRATION

Cérémonie à La Crau



Soirée DJ au Parc du Béal



Défilé de véhicules anciens

Salon Multicollection du CCSC



Finale de la Tournée «Route 83» avec Zize



Concert de Pierre SIBILLE



Rentrée scolaire



Forum des Associations



Salon du Livre



AGENDA

OCTOBRE 2022

Agenda susceptible de modifications et d'annulations.



Samedi 1^{er}

Dîner Concert avec Sébastien El Chato

Espace Culturel Maurric – 19h

Repas Paëlla

Tarif : 39 € par personne

Infos & Réservations :

07.69.34.83.96 ou cof83260@outlook.fr



DU 3 AU 7 OCTOBRE SEMAINE DE L'AGE D'OR DU CCAS

Animations destinées aux personnes de plus de 60 ans

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)

Infos : 06.49.51.02.22

Lundi 3 : Atelier Yoga sur Chaise

Foyer des Anciens – de 9h à 10h

Vous pourrez découvrir cette discipline bien-être accessible à tous

Séance gratuite pour 15 personnes

Lundi 3 : Loto

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30

Réservé aux craurois

5 € les 3 cartons, 10 € les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois

Mardi 4 : Déjeuner dansant

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 12h

Repas corse et animation musicale assurée par JP SOLO

Tarif : 17 € pour les craurois et 22 € pour les invités

Attention ! Apporter ses couverts

Mercredi 5 : Atelier Do In

Salle Coulomb – de 14h à 15h

Vous pourrez vous initier à cette technique japonaise d'auto-massage

Séance gratuite pour 15 personnes

Jeudi 6 :

Projection d'un film Document-Terre

« Mulhacen, le Seigneur Andalou »

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville - 14h30

Gratuit

Vendredi 7 : Sortie à Tourves

« Le Haut Var en Scène ». Sortie journée avec

déjeuner spectacle au restaurant « Le Billardier ».

Tarif : 52 €



Du mercredi 5 au samedi 8 Festival de Théâtre Amateur AMATHEA (28^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric

Représentations gratuites

Mercredi 5 – 20h30 :

« Les Amis du placard » de Gabor RASSOV,
par le Bric et Broc Théâtre (La Seyne-sur-Mer)

Jeudi 6 – 20h30 :

« Fugueuses » de Pierre PALMADE et Christophe
DUTHURON,

par la C^{ie} La Crau'k en Scène du CCSC (La Crau)

Vendredi 7 – 20h30 :

« Elles s'aiment depuis 20 ans » de Pierre PALMADE,
Muriel ROBIN ET Michèle LAROQUE

par le Théâtre de l'Âne Rit (Bormes-les-Mimosas)

Samedi 8 – 20h30 :

« Mariage et Châtiment » de David PHARAO,
par la C^{ie} ART-THEA (La Crau)



Du vendredi 7 octobre au samedi 5 novembre

Exposition des ateliers «Expression Graphique»

de Nicole Galland du CCSC

Thème : «Festival Culture - Livres & Peinture»

Bibliothèque Jean d'Ormesson

Vernissage ouvert à tous le vendredi 7 octobre,
à partir de 19h

Les ateliers de Nicole GALLAND présenteront les
œuvres réalisées tout au long de l'année.



Vendredi 14

La Fabuleuse Histoire de Marcel Pagnol »

Par la C^{ie} du Schpountz et Marco Paolo

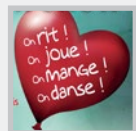
Espace Culturel Maurric – 20h30

Pièce de théâtre comique et touchante à travers
les plus belles scènes des œuvres de Marcel
Pagnol. Représentation gratuite.



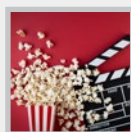
A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

NOVEMBRE 2022



Samedi 15 et dimanche 16 Le Cercle Culturel Social Craurois fait son show !

Domaine Le Songe de Don Bosco
(3451 Chemin de La Navarre)
De 10h à 1h du matin le samedi 15,
et de 10h à 17h le dimanche 16
Loto, pièce de théâtre, expo de peinture, jeux (scrabble, bridge, tarot, ...), danse, visite guidée de la cave du domaine, atelier dessin enfant, soirée dansante, etc. : retrouvez le CCSC dans un cadre idyllique pour deux journées festives et théâtrales (détail du programme sur www.ccsclacrau.com dès le 1^{er} octobre).
Tarif : Animations gratuites, sauf repas et loto 20 € pour les membres du CCSC et les adhérents, 25 € pour les non adhérents, 15 € pour un seul événement (repas ou loto).
Réservations : 06.13.08.30.39
Infos : www.ccsclacrau.com



Dimanche 16 Ciné des Pitchouns

Espace Culturel Maurric – 15h50
La Ville de La Crau, en partenariat avec Ciné Méditerranée, vous propose une séance de cinéma dédiée au jeune public (à partir de 3 ans).
Au programme : Projection de 3 courts-métrages d'animation, « L'Odyssée de Choum » de Julien BISARO, « Le Nid » de Sonja ROHLER et « L'Oiseau et la Baleine » de Carol FREEMAN.
La projection sera suivie d'un atelier coloriage et d'un goûter offert aux enfants.
Tarif : 4 € / pers.
Réservation : soit par mail à : contact.cinemediterranee@gmail.com, soit par Messenger « ciné Méditerranée », soit par téléphone au 07.61.38.27.46



Jeudi 20 Le Rendez-vous de l'Emploi

Espace Jean Natte – de 13h à 17h
Proposé par la Mission Locale CORAIL, ce rendez-vous permettra aux jeunes de 16 à 30 ans de venir à la rencontre des entreprises et CFA qui recrutent en CDI, CDD et Contrat d'Apprentissage. Ils pourront aussi tester leurs aptitudes en participant à un « Escape Game Recrutement ». N'oubliez pas vos CV !...
Infos : 04.94.12.60.40
www.missionlocalecorail.fr



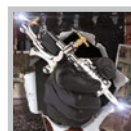
Samedi 22 Soirée italienne du COF

Espace Culturel Maurric – 19h30
Repas Daube Polenta et animation musicale assurée par le groupe Tornado
Attention ! Prévoir assiette, verre et couverts
Tarif : 21 € par personne
Réservations : Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 12, vendredi 14 et mercredi 19 octobre, de 15h à 17h
Infos : 07.69.34.83.96



Samedi 22 Fête de la Sorcière

Centre-ville de La Crau - de 10h à 22h
Au programme de cette édition 2022 proposée par l'association des commerçants « Les Vitrines de La Crau », qui se prolongera pour la première fois en nocturne : nombreux exposants, magie & sorcellerie, déambulations, spectacles, ateliers créatifs, concours de déguisements, espace « jeux pour enfants » (accès payant), espace food-trucks. Pour être dans le thème de la journée, n'hésitez pas à venir déguisés !
Infos : 06.70.64.35.92
<https://vitrinesdelacrau.fr>
ainsi que sur les pages Facebook et Instagram de l'association



Samedi 29 et dimanche 30 Festival du Tatouage

« Tattoo In Toulon »
Espace Culturel Maurric
De 10h à 22h le samedi 29,
et de 10h à 20h le dimanche 30
Une quarantaine de tatoueurs venus des quatre coins de France et de l'International seront présents pour cette édition 2022 de la convention de tatouage organisée par l'association « Tatto In Toulon ».
Au programme : concerts, boutiques, démos, body-painting adultes et enfants, stands Barber, stands articles vintage, shows hot rod, etc.
Tarif : 5 € pour la journée, 8 € le forfait week-end (gratuit pour les moins de 14 ans)
Prévente sur Weezevent
Infos : <https://tattoo-in-toulon.fr>
Facebook/Tattoo IN Toulon



Mardi 8 Goûter dansant du CCAS

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 12h
Animation gratuite destinée aux Seniors de 60 ans et plus
Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Vendredi 11 Cérémonie commémorative de la Victoire et de la Paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et Hommage à tous les Morts pour la France

Rendez-vous à 10h à La Moutonne, Parking Maréchal Leclerc
Et à 11h à La Crau, devant l'Hôtel de Ville, pour le départ du cortège en direction du Monument aux Morts du Cimetière Central



Samedi 12 Soirée du COF – Double Tribute Johnny et Balavoine

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 19h30
Repas avec spectacle hommage à Johnny HALLYDAY et Daniel BALAVOINE
Attention ! Prévoir assiette, verre et couverts
Tarif : 21 € par personne
Réservations : Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 2, vendredi 4 et mercredi 9 novembre, de 15h à 17h
Infos : 07.69.34.83.96

ETAT CIVIL

Mariages

Cyril MESTRE et Sabrina URIBE
Mickaël THIMOY et Marie-France CAMARA
Yoann VIALLA et Sarah GUTIERREZ
Girolamo REINA et Stéphanie TRAUMAT
Christophe RAPIN et Nathalie LE DROGO
Guy AYÉLA et Mireille CASTANY
Michaël CAZALS et Marion SERALTA
Eric CHAPON et Alison ROUSSET
Teddy BAUD et Sharon VAN DER JAGT
Anthony BLANC et Ophélie MACARY
Thomas RIVIERE et Léa AIGUIER
Anthony MOUZON et Charène JACQUEMIN
Didier DRAHMOUN et Sophie BRIMEUX
Arnaud MONACO et Odile DUPARCO
Anthony GARNIER et Julien FOURNEL
Florian PISANI et Pauline FRANCESCHI
Franck REBILLARD et Véronique PHYLÉMY
Fabrice ROSSI et Amélie MAUPOIL
Joël FICARA et Christine SEUNOT
Christopher LICARI et Tina LOISEAU

Naissances

Ida CARRERE
Keoni ABRAN TETUMU
Gabrielle REVERT
Léa GUICHARD
Nahy'm BETTAHAR
Lélio DUFOUR
Roxane DIEU
Gabriel NEFZAOUI PUONS
Andrea TENDERO

Valentin FERRY
June ANGELINI
Eliott LEBON HOUYEZ
Léo RUA
Roman BEYSSON
Giuliani BIANCHI-LURASCHI
Timéo BIANCHI-LURASCHI
Maylone SOUAMES JOLY
Milann BIALÉ
June MOREAU

Décès

Danièle BEURTON
Line MANCA veuve SALARIS
Marie MONACO épouse REYNÉ
Colette CANESSA épouse MENTEUR
Georges COLLET
André LEUVREY
Jean-Pierre SPOLTI
Renée BERNOLIN veuve AUDON
Michel VINCENT
Benjamin VACCA
Nicole MAZUT épouse BLANC
Germaine PIZALIS veuve CABRAS
Francis SALA
Thérèse GITEAU veuve POIRIER
Lucien GERNOT
Serge MÉNARD
Laetitia MEZZABARBA
Jean COTTONE
Anne-Marie LÉCAILLON
Yannick CAPRARO

EN BREF

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **mercredi 26 octobre 2022** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

LES INFOS DES ASSOS

SECTION GUITARE DU CCSC

Lilou POLITANO est professeur de guitare classique. Elle propose des cours enfants, ados et adultes au sein du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) : cours individuels ou collectifs, ensemble de guitare, stages débutants et initiation à la musique d'ensemble pendant les vacances scolaires. Les inscriptions sont possibles toute l'année.

Infos : 06.24.34.41.89

COSCEM

Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise une sortie journée à Vintimille, le vendredi 28 octobre 2022. Le départ est prévu à 6h du parking du Cimetière Central.

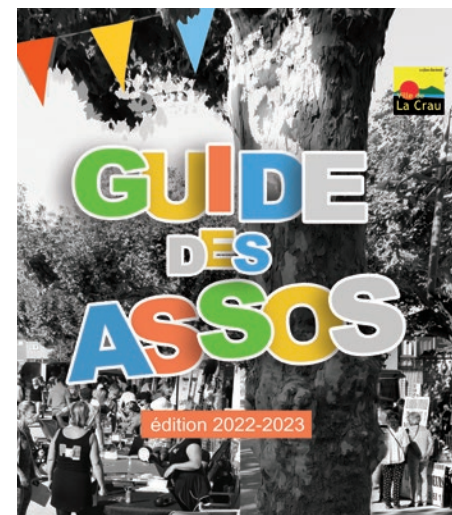
Infos et inscriptions : 07.67.78.80.58

GUIDE DES ASSOS

L'édition 2022-2023 du Guide des Assos est disponible sur le site internet www.villedelacrau.fr (rubrique « Vivre à La Crau / Vie associative »).

Vous y retrouverez toutes les coordonnées des associations crauroises classées par grands thèmes : sport, culture, social caritatif, enfance, bien-être, environnement, etc.

Le document est également disponible en version papier à l'Accueil de la Mairie, auprès du service Vie Associative en Mairie Annexe et à l'Office de Tourisme.



Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

Réception de préférence sur rendez-vous

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC
L'APPLICATION CITOYENNE

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Après les travaux destinés à faciliter l'écoulement des eaux de pluie et le traitement des ordures ménagères, Gérard SIMON parle des problèmes liés à l'adduction d'eau dans notre commune.

L'adduction d'eau, sujet passionnant, a ensuite attiré mon attention. Aujourd'hui, on n'imagine pas que dans le passé, l'approvisionnement en eau a été un problème pour notre région qui souffrait de sécheresse. S'intéresser à l'histoire de l'alimentation en eau d'une région, je parle uniquement de l'eau potable livrée au robinet de l'usager, c'est aussi s'intéresser à l'histoire des rapports économiques et sociaux de cette région. Cette quête de l'eau, histoire qui s'étend du Moyen-Âge jusqu'à nos jours, est peuplée de guerres et d'épidémies qui ont ruiné le pays. Longtemps, les moyens techniques et financiers n'ont pas été à la hauteur des projets indispensables pour alimenter la région en eau, et cette question a toujours été au centre des préoccupations de nos communes littorales.

Donc, l'été, il n'y avait souvent plus d'eau. Aujourd'hui, personne ne réalise que simplement ouvrir un robinet pour avoir de l'eau est une chose qui tient du miracle dans une région aussi aride que la nôtre. Les réseaux de distribution d'eau et d'assainissement de notre village ayant été mis en service seulement au milieu des années 1950, dans les années 60, bien des maisons du village ne possédaient pas encore l'eau au robinet, et supportaient des coupures fréquentes lorsqu'elles en étaient équipées. Dans la plupart des habitations se trouvait un puits. L'eau y était pompée à l'aide d'un moteur électrique, qui l'envoyait dans une caisse d'eau située dans les combles, pour ensuite alimenter les robinets. Ceux qui ne possédaient pas de puits se fournissaient aux pompes à eau manuelles installées sur les trottoirs. Evidemment, sans eau courante, les maisons n'étaient pas équipées de douches puisqu'il n'y avait pas la pression d'eau nécessaire. Lors de mon arrivée à La Crau, il m'arrivait d'aller dans les douches publiques installées derrière la Caisse d'Epargne. Elles étaient situées au rez-de-chaussée, dans le Foyer des Vieux, avec un accès direct rue Renaude. Les logements n'étaient pas non plus raccordés au tout-à-l'égout. Tous les matins, on voyait des gens qui ne possédaient pas de WC au fond du jardin, se rendre au Béal pour y vider leurs seaux hygiéniques à l'endroit même où les lavandières venaient laver leur linge. Certains particuliers, mais aussi les écoles, pos-

N'ayant pas de photos d'époque pour illustrer cet article, nous vous proposons quelques images relatives à une des passions de Gérard SIMON, le jeu de boules.



Inauguration du boulodrome Henri FILIPPI à la fin des années 90. De gauche à droite, Daniel FILIPPI, un représentant de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, Jean-Pierre SIEGWALD (au second plan), Gérard SIMON, Momon GIBERT, champion de jeu provençal, Jean-Pierre BONNIFAY « TCHOUÏNE » (à l'arrière-plan) Jean-Louis OLTRA, André SUZONNI, Edouard PALAZY, Nathalie FILIPPI, et Pierre BONNAT.



Gérard SIMON, au centre, et Antoine PISANI, en short devant l'arbre, assistent à une partie de boules sur la place Félix Reynaud. A gauche de l'image, à l'arrière-plan, on voit le petit kiosque de Patrick PISANI, agrandi, puis reconstruit dans les années 2010, pour devenir le snack « Chez Toïne ».

sédaient des tinettes, des récipients métalliques qui recevaient les eaux usées, et qu'il fallait vider régulièrement. Un maçon, propriétaire d'une camionnette avec plateau, y chargeait les tinettes pour aller les vider. Une fois, alors qu'il en soulevait une bien pleine, le fond de celle-ci a cédé, répandant le contenu malodorant sur la chaussée en plein centre-ville !

Pour l'irrigation, les agriculteurs, du moins ceux dont les cultures en étaient assez proches, utilisaient l'eau du Béal. Elle était distribuée par des petits canaux équipés de martelières (plaques munies de poignées, coulissant verticalement pour bloquer ou laisser passer l'eau), qui permettaient de réguler l'approvisionnement de ceux qui disposaient d'un « droit de suite », payant évidemment. Pout l'anecdote, à cette époque, tous les villages avaient un surnom, par exemple Belgentier était appelé les Espousse saque, parce que les paysans secouaient vigoureusement les sacs contenant les olives après la récolte pour ne pas y laisser le moindre fruit. A La Crau, nous étions les Sauto Valat, à cause de ces canaux d'irrigation que les gens étaient obligés de sauter pour les franchir. Durant leur temps d'arrosage, il est arrivé que des agriculteurs, fusil à la main, montent la garde près de la martelière qui les approvisionnait, pour éviter qu'un voisin indélicat ne modifie le circuit en sa faveur. Ceci, associé aux sécheresses de l'été qui amenaient à des économies d'eau, peut se comparer aux romans de Marcel PAGNOL, Jean de Florette et Manon des Sources.



Réunion de la Boule Fleurie Crauroise dans les années 90, de gauche à droite, Marc ALLAMANE, adjoint délégué à la Communication et la Culture, Daniel FILIPPI, adjoint délégué au Sport, Gérard SIMON, et Henri FILIPPI, président de l'association.

AU MENU DE LA CANTINE elior

LA SEMAINE DU GOÛT

du 3 au 7 octobre

Lundi *Menu végétarien*

- Carottes râpées **BIO**
- Céleri rémoulade *
- Couscous végétarien
- Gouda / Camembert *
- Fromage blanc
- Spéculoos et lemon curd

Mardi

- Mesclun croûtons miel feta
- Dips de carottes et fromage blanc aux herbes *
- Filet de colin pané et citron
- Coquillettes au fromage **BIO**
- Compote pommes bananes
- Compote tous fruits *

Mercredi (JIS) **LR**

- Sauté de dinde à la provençale
- Polenta au beurre
- Emmental
- Corbeille de fruits

Jeudi

- Taboulé / Salade de lentilles *
- Rôti de boeuf **VF**
- Courgettes à la persillade
- Saint-Paulin / Tomme grise *
- Corbeille de fruits **BIO**

Vendredi

- Boulettes d'agneau à l'indienne **CHEF**
- Boulgour pilaf **BIO**
- Yaourt fermier nature
- Yaourt fermier panachés *
- Corbeille de fruits

du 10 au 14 octobre

Lundi

- Carottes râpées fruits rouges
- Endives sauce tzaziki *
- Tartiflette **VF**
- Yaourt vanille **BIO**
- Yaourt nature sucré *
- Poire Belle-Hélène
- Abricot à la crème anglaise *

Mardi *Menu végétarien*

- Salade saharienne
- Houmous et mouillettes *
- Omelette aux fines herbes **BIO**
- Petits pois à la menthe
- Mimolette / Tomme blanche *
- Corbeille de fruits **BIO**

Mercredi (JIS)

- Velouté carotte coco curcuma
- Croque niçois
- Salade verte
- Pommes grenailles aux épices
- Yaourt nature lait entier **BIO**

Jeudi

- Salade verte / Salade farandole *
- Blanquette de veau **VF**
- Carottes Vichy
- Cantal / Fraidou *
- Moelleux au caramel
- beurre salé **CHEF**

Vendredi

- Pain de potiron aneth
- Filet de colin
- sauce condiment vierge
- Riz pilaf Far West
- Corbeille de fruits

du 17 au 21 octobre

Lundi

- Pizza au fromage
- Sauté de dinde
- sauce crème **CHEF VF LR**
- Gratin de butternut
- Corbeille de fruits

Mardi *Menu végétarien*

- Salade verte
- Concombre à la crème *
- Gnocchis à la napolitaine
- Saint-Nectaire / Emmental *
- Mousse chocolat au lait

Mercredi (JIS)

- Mâche et croûtons
- Cordon bleu
- Chou-fleur en gratin
- Gâteau Oreo

Jeudi

- Carottes râpées
- Endives aux noix *
- Rôti de porc au lait **VF**
- Torsade
- Yaourt nature **BIO**
- Fromage blanc *

Vendredi

- Pâté de foie
- Oeufs durs mayonnaise *
- Beignet calamar
- Poêlée de carottes et haricots verts
- Assortiment de fromages et laitages
- Corbeille de fruits **BIO**

du 24 au 28 octobre

VACANCES

(menus accueil de loisirs)

Lundi

- Quenelles sauce béchamel
- Riz de Camargue
- Rondelé nature
- Corbeille de fruits

Mardi

- Coleslaw
- Cheeseburger **VF**
- Pommes frites
- Smoothie à la vanille

Mercredi (JIS) *Menu végétarien*

- Salade verte à la mimolette
- Omelette **BIO**
- Haricots verts
- Pommes grenailles rôties
- Fromage frais nature
- Madeleine

Jeudi

- Rôti de boeuf
- sauce au poivre **VF**
- Chou-fleur en gratin
- Emmental
- Moelleux aux Spéculoos **CHEF**

Vendredi

- Duo de poissons
- Spaghetti
- Camembert
- Corbeille de fruits

du 31 oct. au 4 nov.

VACANCES

(menus accueil de loisirs)

Lundi

- Carottes râpées **BIO**
- Sauté de boeuf
- au paprika **CHEF VF**
- Gratin de potiron
- Gâteau ensorcelé

Mardi

FÉRIÉ

Mercredi (JIS) *Menu végétarien*


- Pizza au fromage
- Couscous végétarien
- Corbeille de fruits

Jeudi

- Salade verte
- Cappelletti aux cinq fromages
- Mousse au chocolat au lait

Vendredi

- Filet de colin meunière et citron
- Purée de carottes et pommes de terre
- Cantal
- Fruits de saison **BIO**

BIO Produit Bio 
LR Label Rouge 
VF Viande / Volaille Origine France 
CHEF Recette du Chef
* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux